PUBLICITÉ DE L'A.N.E.P.

## M. LARBI OUNOUGHI DÉVOILE LE POT AUX ROSES !

Page 16

AIR ALGÉRIE

## VERS UNE RÉDUCTION EXCEPTIONNELLE DES SALAIRES

Page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3991 | Ven. 8 - Sam. 9 mai 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

## LE BILAN AUGMENTE À 5.369 CAS CONFIRMÉS ET 488 DÉCÈS

Page 16

MANDATS PRÉSIDENTIELS, ARMÉE, TAMAZIGHT...

# LES PRINCIPAUX PROJETS PRÉLIMINAIRES DE LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Pages 2 et 3

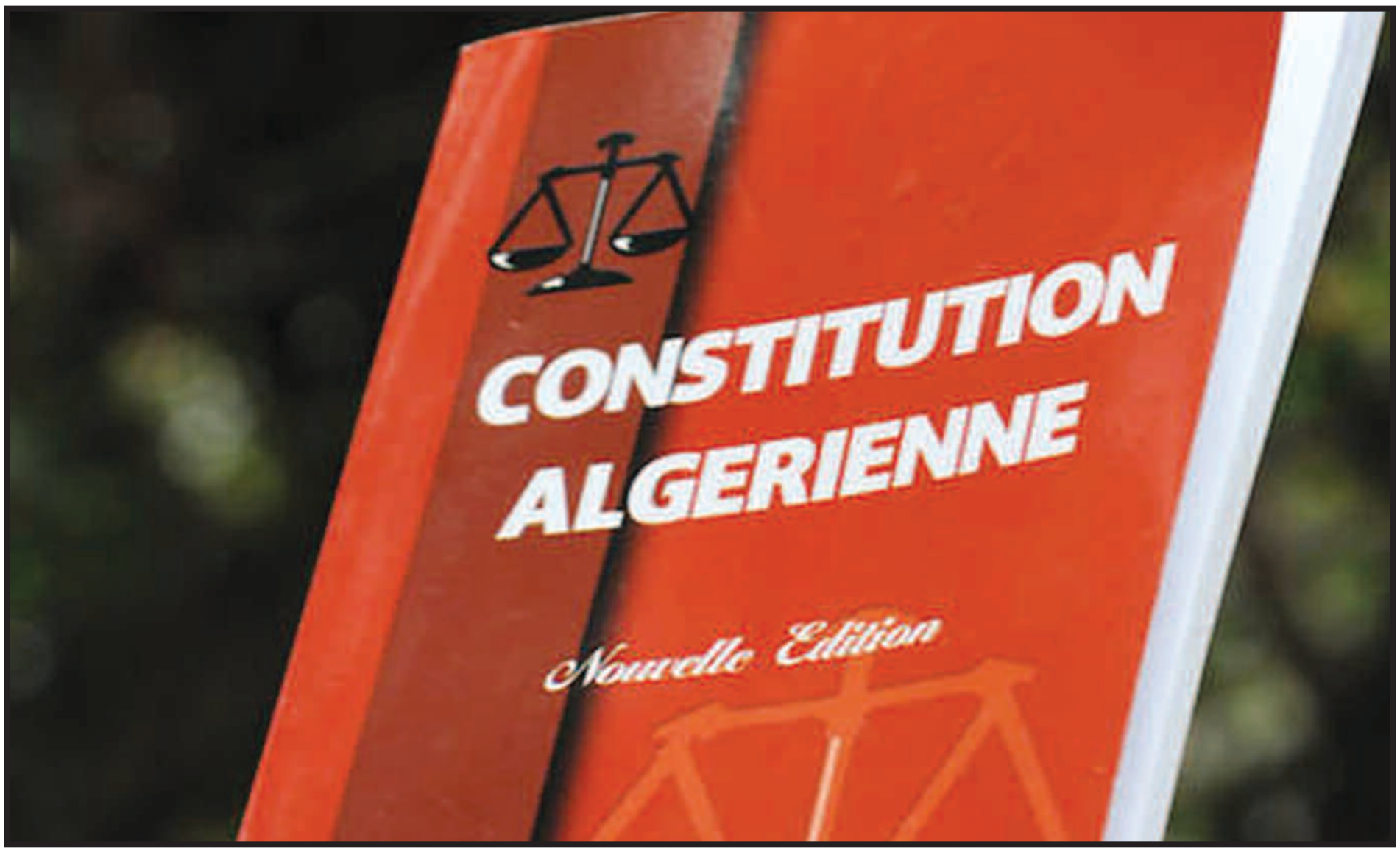


75e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DE SETIF, GUELMA ET KHERRATA

## TEBBOUNE DÉCRÈTE LE 8 MAI "JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE"

Page 4

PÉNALISÉ PAR LES DOUTES SUR LE RESPECT DE L'ACCORD OPEP+A

## LE PÉTROLE TERMINE EN BAISSE

Page 5

MIDI LIBRE
N° 3991 | Ven. 8 - Sam. 9 mai 2020

MOUTURE DE L'AVANT-PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

# Les exigences de l'Etat de droit détaillées

*La mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, dévoilée jeudi par la présidence de la République, a détaillé dans son exposé des motifs les axes contenus dans la lettre du président Abdelmadjid Tebboune, soulignant que les exigences de l'Etat de droit consistent en le renforcement des droits fondamentaux et des libertés publiques, la séparation des Pouvoirs, une justice indépendante ainsi que la moralisation de la vie publique.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

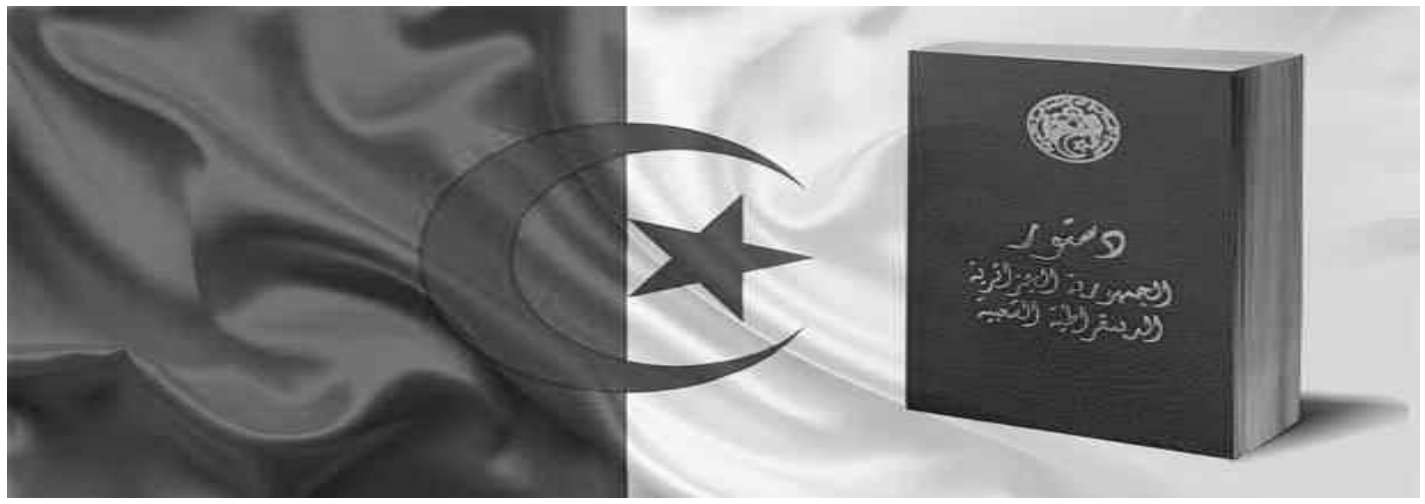

Au chapitre du renforcement des droits fondamentaux et de des libertés publiques, le document dont l'APS a obtenu une copie, a relevé que le Comité d'experts chargé de formuler des propositions sur la révision de la Constitution, présidé par Ahmed Laraba, a introduit une vingtaine de nouveaux droits et libertés consacrés par les conventions internationales ratifiées par l'Algérie et auxquelles le préambule de la Constitution fait désormais écho.

Le document a relevé notamment, l'importance de nouveaux droits et libertés dans la "*pacification de la vie démocratique dans son ensemble*", ajoutant que le Comité a introduit les règles et régimes juridiques les plus communément admis, citant le régime de la simple déclaration pour l'exercice de certaines libertés collectives, les restrictions aux droits, libertés et garanties ne pouvant intervenir que par voie législative et seulement pour des motifs liés à l'ordre public, à la sécurité nationale et à la sauvegarde d'autres droits et libertés pour la Constitution.

Le chapitre relatif aux droits et libertés a été conforté, dès ses premières dispositions, par une série de prescriptions à caractère impératif à l'endroit de l'ensemble des pouvoirs publics, est-il relevé dans cette mouture, précisant que "*c'est là une nouveauté qui mérite d'être soulignée en considération de la sécurité juridique et démocratique qu'elles procurent*".

S'agissant de l'axe relatif à "*une séparation et une organisation des pouvoirs rationalisée et équilibrée*", et au sujet du "réaménagement de l'Exécutif", le document note que trois questions, soumises à débat, ont polarisé l'attention du Comité dans l'objectif de limiter le pouvoir présidentiel, à savoir "*l'institution d'un chef du gouvernement avec un programme propre, la suppression du pouvoir reconnu au président de la République de légiférer par voie d'ordonnance, la répartition du pouvoir de nomination entre le président de la République et le chef du gouvernement ainsi que la suppression du tiers présidentiel de la composition du Conseil de la nation*".

Le document note aussi que "*l'hypothèse d'opter pour un régime parlementaire a été écartée*" et que "*la solution ayant emporté l'adhésion est celle d''un régime semi-présidentiel qui consisterai à maintenir le schéma actuel dans le but d'assurer l'unité ainsi que la cohésion de l'Exécutif, de rationaliser son travail, d'émanciper le président de la République des charges de la gestion gouvernementale et surtout sauvegarder la légitimité qu'il tient de son élection au suffrage universel*".

Cependant, le Comité a tenu compte aussi de "*l'éventualité des évolutions que pourrait connaitre le contexte politique, en laissant la faculté au président de la République de charger le chef du gouvernement d'élaborer son propre programme après consultation de la majorité parlementaire*".

Par ailleurs, le Comité a estimé, dans ses propositions, que l'institution d'une vice-présidence de la République est de nature à apporter au président de la République un "*appui dans l'accomplissement de ses missions chaque fois qu'il l'estimerait nécessaire*".

"*Le vice-président peut assurer les charges de l'intérim en cas d'empêchement. En cas de vacance, la possibilité qu'il puisse assurer la continuité du mandat du président de la République a été envisagée. L'idée est de garantir la continuité dans le fonctionnement des institutions*", est-il noté dans le document.

S'agissant des rapports entre l'Exécutif et le législatif, le principe consiste à "*élargir les attributions du parlement en matière de production législative*" et "*contenir au maximum l'étendue du pouvoir règlementaire que détient le président de la République*".

Le Comité a également œuvré pour un renforcement des pouvoirs de contrôle du parlement sur l'action gouvernementale et à pouvoir, désormais dans le cadre du renforcement de son contrôle, d'interpeller le gouvernement sur l'état d'application des lois.

En matière de contrôle, les droits de l'opposition parlementaire, déjà consacrés, ont été renforcés par la possibilité qui leur est offerte, entre autres de présider par alternance les commissions juridique et des finances avec la majorité parlementaire, selon les propositions contenues dans cette mouture.

Au sujet du Conseil de la nation, le Comité a estimé que "*l'existence de l'institution demeurait nécessaire au renforcement de la représentation, à l'équilibre institutionnel et à la pérennité de l'Etat*".

Aussi et dans le prolongement des nouvelles attributions qui ont été conférées au Conseil de la nation lors de la dernière révision de la Constitution en 2016, le Comité a considéré qu'il était "*opportun de réserver la représentation au sein du tiers présidentiel aux seules +compétences nationales dans les différents domaines de la vie sociale, économique et culturelle...+*", considérant que pour le bon accomplissement de leur mission "*ces personnalités ne doivent pas avoir d'appartenance partisane*".

Le Comité a convenu de substituer à la notion de "pouvoir judiciaire" celle de "justice", en raison de la connotation symbolique qu'elle recouvre, note le document, relevant que pour des raisons réelles ou supposées, son exercice semble demeurer, pour une bonne partie des citoyens, en décalage par rapport à l'explosion de la demande de justice.

Les propositions du Comité en vue de conforter l'indépendance du juge ont consisté à faire interdiction aux différentes institutions publiques de prendre des mesures de nature à porter atteinte à cette indépendance ou toute entrave à l'exécution des décisions de justice. Cette interdiction a été assortie de sanctions que la loi doit prévoir, de même que l'obligation d'indépendance a été mise à la charge du juge.

Le Comité a en outre porté son attention sur la composition des missions du Conseil supérieur de la magistrature, en tant qu'institution garante de l'indépendance de la justice. En ce sens, les propositions ont porté sur l'autonomie de l'Organe en vue de le soustraire à l'influence de l'exécutif et réhabiliter son rôle dans la gestion du corps des magistrats.

Ainsi, la composition du Conseil de la magistrature est fixée désormais par la Constitution. Le Conseil est présidé par le président de la République, en sa qualité de garant de la Constitution, alors que la vice-présidence du Conseil est dévolue non pas au ministre de la Justice, mais au premier président de la Cour suprême qui peut supplée. Ce poste, le président de la République, est-il rapporté dans le document.

Aussi et dans le souci d'assurer une bonne administration de la justice, les droits des justiciables ont été renforcés de sorte à leur permettre un égal accès à la justice à leur garantir le droit à un procès équitable et à les protéger de tout abus éventuel de la part des juges.

### La justice constitutionnelle : garantir la primauté de la Constitution

Le Comité des experts a proposé le passage du Conseil constitutionnel à une Cour constitutionnelle, à l'exemple des tendances internationales, en vue d'asseoir un contrôle "*plus harmonieux tout en apportant plus d'indépendance à l'institution*".

En ce sens, l'institution d'une Cour constitutionnelle suppose "*une révision de sa composition, de ses attributions ainsi que l'établissement de nouvelles règles de procédures pour garantir le principe du contradictoire dans le traitement des différends qui sont soumis à son examen*", considérant que la nature de la composition est liée à la nature du contrôle de type juridique et juridictionnel qu'exerce la Cour constitutionnelle.

En ce qui concerne les attributions de la Cour constitutionnelle, celles-ci ont été étendues au contrôle de la conformité des lois aux conventions et au contrôle des ordonnances prises par le président de la République, note le document, précisant que dans cet esprit, le Comité a proposé que la question prioritaire de constitutionnalité soit étendue aux règlements.

Le Comité a aussi considéré qu'il était "*nécessaire que le président de la République soumette à la Cour, pour avis, les actes pris dans l'exercice de ses compétences durant l'état d'exception*".

Il est également proposé de manière plus générale que la législation ne doit pas contenir des dispositions de nature à favoriser la corruption, comme par exemple l'excès de conditions juridiques fondées sur le régime et l'autorisation préalable, tout en évoquant le rôle dévolu à la Cour des comptes en sa qualité d'institution de contrôle. Il est en outre conféré un statut constitutionnel à l'Autorité nationale indépendante des élections, en précisant la nature de sa composition de sorte à garantir son indépendance et sa représentativité.

En outre, le Comité a proposé que les principes de décentralisation et de déconcentration soient énoncés de manière explicite dans la Constitution, soulignant en même temps le besoin de "repenser" l'organisation administrative du pays et les collectivités territoriales.

Le volet des rapports entre l'administration et les administrés a également retenu l'intérêt du Comité, de manière à rapprocher l'administration des citoyens ainsi que celles visant à garantir leur égal traitement, la célérité et la transparence dans le règlement des situations administratives, suggérant aussi la suppression de la disposition limitant l'accès des binationaux à certaines fonctions au sein des institutions publiques. Enfin et de l'avis unanime du Comité, la disposition relative à l'officialisation de Tamazight doit être citée au nombre des dispositions insusceptibles de faire l'objet de révision.

**L. B.**

MANDATS PRÉSIDENTIELS, ARMÉE, TAMAZIGHT

# Les principaux projets préliminaires de la révision de la Constitution

*La mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, dévoilée jeudi par la présidence de la République, comprend une série de propositions relatives à six axes.*

Il s'agit de "Droits fondamentaux et libertés publiques", "Renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs", "Indépendance de la justice", "La Cour constitutionnelle", "Transparence, prévention et lutte contre la corruption", "L'Autorité nationale indépendante des élections". La mouture, distribuée aux acteurs de la vie politique et de la société civile, compte également une dizaine d'autres propositions hors axes.

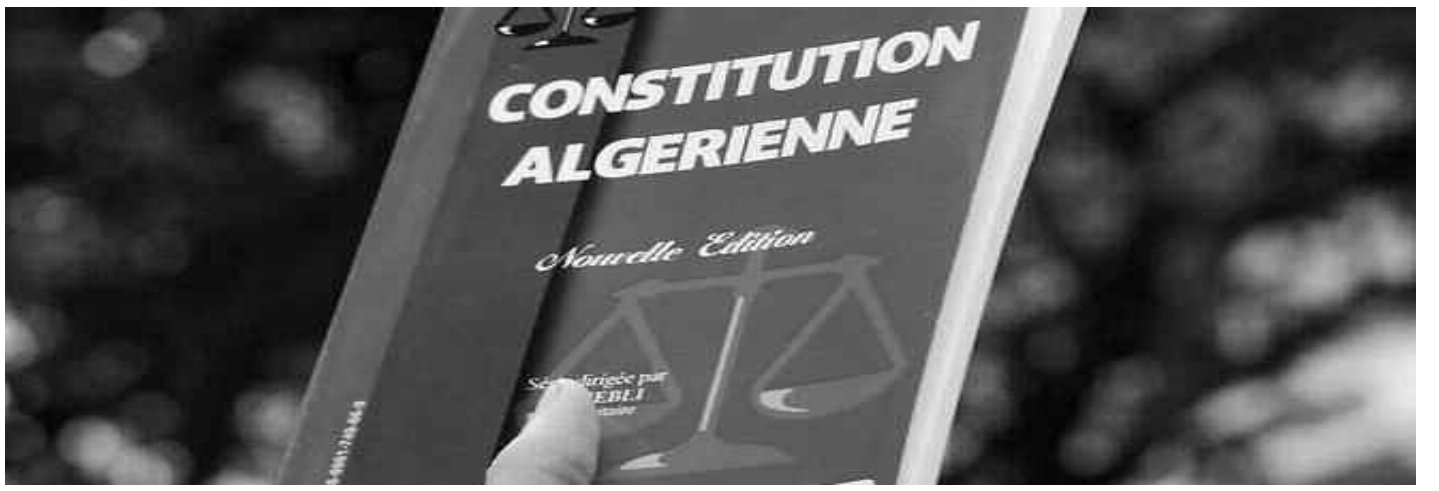


### Droits fondamentaux et liberté publiques

-Introduction d'une disposition portant obligation aux institutions et pouvoirs publics de respecter les dispositions constitutionnelles en relation avec les fondamentaux et les libertés publiques.
-Interdiction de limiter les droits fondamentaux et libertés publiques qu'en vertu d'une loi et pour des raisons liées à la protection de l'ordre public et la protection d'autres droits et libertés consacrés par la Constitution.
-Consécration du principe de sécurité juridique.
-Consécration du droit à la vie.
-Pénalisation de la torture et la traite des humains.
-Protection de la femme contre toute forme de violence.
-Accès des femmes victimes de violence aux structures d'accueil et aux dispositifs de prise en charge, et aux voies de recours.
-Droit à la réparation pour toute arrestation et garde à vue.
-Droit au respect de correspondances et de communications privées sous toutes leurs formes.
-Protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel.
-Protection de l'exercice des cultes sans discrimination.
-L'exercice des libertés de réunion et de rassemblement publics sur simple déclaration.
-Liberté de création des associations sur simple déclaration et dissolution en vertu d'une décision judiciaire.
-Consécration constitutionnelle de la liberté de la presse sous toutes ses formes et interdiction du contrôle préalable sur cette liberté.
-Reconnaissance du droit du citoyen à l'accès aux informations, documents et statistiques, leur obtention et leur circulation.
-La loi ne doit pas comporter des dispositions de nature à entraver la liberté de création des partis politiques. L'administration s'abstient de toute pratique de nature à entraver le droit de créer les partis politiques.
-Consécration du droit d'accès à l'eau, sa rationalisation, son exploitation et sa sauvegarde pour les générations futures.
-Obligation de l'Etat à assurer la qualité des soins et à la continuité des services de santé.
-Consécration du principe de la neutralité des institutions éducatives.
-Participation de la jeunesse dans la vie politique.
-Protection des personnes âgées et des catégories vulnérables ayant des besoins spécifiques.
-Consécration de la liberté de création intellectuelle.
-Reconnaissance du droit aux citoyens à présenter des pétitions et obligation aux pouvoirs publics de répondre.

### Renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs

-Limitation du mandat présidentiel à deux (2) mandats successifs ou séparés.
-Possibilité pour le président de la République de nommer un Vice-président.
-Consolidation de l'institution du chef de Gouvernement.
-Limitation de la durée de l'état de siège ou l'état d'urgence à 30 jours renouvelable après approbation du Parlement.
-Limitation de la durée de l'état d'exception à 60 jours renouvelable après approbation du Parlement.
-Consécration du contrôle de la Cour constitutionnelle sur les actes pris pendant l'état d'exception.
-Consécration du vote au Parlement par la majorité des membres.
-Limitation du mandat parlementaire à deux (02) mandats.
-Distinction entre l'immunité parlementaire pour les actes rattachés à l'exercice du mandat parlementaire et l'immunité parlementaire pour les actes non rattachés au mandat parlementaire.
-Suppression du droit de légiférer par ordonnances durant les vacances parlementaires.
-Maintien de la limitation de la législation par voie d'ordonnance aux seuls cas de vacances de l'APN ou durant l'état d'exception assorti de l'obligation de les soumettre au Parlement dans le délai requis.
-Obligation faite au gouvernement de faire accompagner les projets de lois par de textes réglementaires d'application faute de quoi les projets de lois ne seront pas inscrits à l'ordre du jour du Parlement.
-Obligation du gouvernement de présenter au Parlement à sa demande tous les documents et informations pour l'exercice de son contrôle.
-Possibilité d'engager la responsabilité du gouvernement suite à l'interpellation du Parlement.

### Indépendance de la justice

-Renforcement du principe de l'indépendance de la justice.
-Constitutionnalisation du principe de l'inamovibilité du juge et les garanties y afférentes.
-Constitutionnalisation de la composition du Conseil supérieur de la magistrature.
-La Vice-présidence du Conseil supérieur de la magistrature est assurée par le Premier président de la Cour suprême, qui peut suppléer le président de la République en sa qualité de président du Conseil.
-Le ministre de la Justice et le procureur général près la Cour suprême ne font plus partie du Conseil supérieur de la magistrature.
-Augmentation du nombre des magistrats élus représentant les magistrats du siège, proportionnellement à leur effectif et maintien du nombre des magistrats élus représentants le parquet.
-Intégration de deux (02) représentants syndicaux des magistrats et du président du Conseil national des droits de l'Homme au Conseil supérieur de la magistrature.

### La Cour constitutionnelle

-Consécration de la Cour constitutionnelle au lieu et place du Conseil constitutionnel.
-Modification de la composition de la Cour ainsi que le mode de désignation de ses membres:
- Quatre (04) membres nommés par le président de la République.
- Deux (02) membres désignés par le président de l'APN et deux (02) membres par le président du Conseil de la nation parmi des personnalités non parlementaires et non affiliées à des partis politiques.
- Quatre (04) magistrats élus par leurs pairs.
-Extension de la compétence de la Cour constitutionnelle au contrôle des ordonnances et à la conventionalité des lois.
-Consécration du contrôle à postériori de la Cour constitutionnelle sur les ordonnances et les règlements.
-Reconnaissance du droit de saisine aux instances compétentes aux fins de demander un avis interprétatif des dispositions constitutionnelles.
-Consécration de la compétence de la Cour constitutionnelle pour connaître des différends pouvant surgir entre les différents pouvoirs constitutionnels sur saisine des instances compétentes.
-Elargissement de l'exception d'inconstitutionnalité aux règlements.

### Transparence, prévention et lutte contre la corruption

-Constitutionnalisation de l'autorité de la transparence, de la prévention, et de lutte contre la corruption.
-Interdiction de cumul entre fonctions publiques et activités privées ou professions libérales.
-Prohibition de création d'un emploi public ou d'une commande publique si elle ne répond pas à un besoin d'intérêt général.
-Tout agent public doit éviter situation de conflits d'intérêts.
-Déclaration de patrimoine au début et à la fin de fonctions pour toute personne nommée à une fonction supérieure ou élue dans une assemblée parlementaire ou locale.
-Obligation aux pouvoirs publics de respecter et de faire respecter la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des affaires publiques.
-Répression par la loi du trafic d'influence.

### Autorité nationale indépendante des élections

-Constitutionnalisation de l'Autorité nationale indépendante des élections.
-Renforcement des missions de l'Autorité, sa composition, son organisation et son fonctionnement.

### Propositions hors axes

-Constitutionnalisation du mouvement populaire du 22 février 2019 dans le préambule de la Constitution.
-Prohibition du discours haineux et de discrimination.
-Possibilité de doter certaines communes d'un statut particulier.
-Renforcement du rôle de l'Etat dans la protection de l'environnement, de l'eau et de la qualité de vie.
-Consécration de la relation administration/public basée sur la neutralité, la légalité et la célérité.
-Obligation de l'administration de motiver ses décisions et de répondre dans le délai fixé par la loi.
-Consécration des principes d'égalité, de non-discrmination, de continuité, d'adaptation, de qualité, d'efficience et de prospective pour les services publics.
-Principe d'opposabilité des lois et règlements après leur publication par voie officielle.
-Consécration du Conseil national économique, social et environnemental.
-Insertion de Tamazight comme disposition qui ne peut faire l'objet de révision.
-Possibilité de création de Conseils consultatifs par loi ou règlements selon les cas.
-Constitutionnalisation de la participation de l'Algérie à des opérations de maintien de la paix sous les auspices des Nations-unies.
-Constitutionnalisation de la participation de l'Algérie à la restauration de la paix dans la région dans le cadre d'accords bilatéraux de pays concernés.

75e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DE SÉTIF, GUELMA ET KHERRATA

# Tebboune décrète le 8 mai "Journée nationale de la mémoire"

*Les massacres du 8 mai 1945 constituent "l'axe central" de la question mémorielle liant l'Algérie à la France coloniale, a affirmé l'historien Mohammed Ould si Kaddour El-Korso, qualifiant ce sanglant chapitre de "véritable génocide inachevé".*

PAR CHAHINE ASTOUATI

"*Les cheminements chaotiques de la question mémorielle, dont le 8 mai 1945, constituent l'axe central dans le devenir des relations entre les deux pays*", a déclaré El- Korso à l'APS.

S'exprimant la veille de la commémoration du 75e anniversaire de ce douloureux épisode de la Guerre de libération nationale, le chercheur en histoire est d'avis que les relations apaisées entre l'Algérie et la France doivent se libérer du carcan du passé de l'ancienne puissance coloniale d'une part, et les lobbys racistes et colonialistes dont les cibles restent inchangées depuis 1830, d'autre part, avant de qualifier les événements en question de "véritable génocide" et de relever que cette date demeure "*un moment fondateur de l'histoire de l'Algérie indépendante*".

Des exactions qui, souligne-t-il, n'ont été que "la répétition" de ce que sera le 1er Novembre 1954, considérant que la Glorieuse Révolution algérienne "*puise son essence même, dans ce haut lieu de l'Histoire, que la cinquième République française et ses héritiers ont cherché à entacher en promulguant le 23 février 2005*" une loi "revancharde", à ses yeux, car "*portant glorification de l'œuvre coloniale en Algérie, en Afrique du Nord et dans les colonies françaises*". Ce qui est une "*peine perdue, dans la mesure où les faits sont têtus et aucun texte législatif ne changera les écrits et témoignages des généraux de la colonisation et des jeunes du contingent pendant leur service en Algérie, dont les témoignages sont une tâche indélébile sur le fronton du pays des Droits de l'Homme et du citoyen*", explicite-t-il.

Revenant sur la genèse et le contexte historique des dits massacres, M.El-Korso a indiqué qu'en sortant manifester le 8 mai 1945, les Algériens avaient "*acté leur revendication indépendantiste, en*

*l'inscrivant dans la mondialisation du moment*", rappelant que l'Allemagne et son Führer (Hitler) , constituaient "*non pas une menace pour le monde occidental, mais pour le monde tout court. A cela s'est ajoutée l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique, d'une part et du Japond'autre part, donnant ainsi sa pleine mesure à une mondialisation par les armes*", a-t-il ajouté, à propos de la Seconde Guerre mondiale.

Pour le spécialiste en Histoire, l'avant 8 mai 1945, le jour même et le mois d'après ont été marqués par des "massacres en masse", citant les nombreuses fosses communes, les bombardements aveugles des mechta, l'odeur âcre des victimes que la milice d'Achyari achevait par le feu à Kef el Boumba à Guelma...etc.

Et de rappeler également que ce fût "*une mobilisation politique citoyenne sans précédent*", dont le déclic a pris racine dans Le Manifeste du Peuple algérien, rédigé le 10 février 1943 par Abbes Ferhat, suivi une année après (le 14 mars 1944) par la création des Amis du Manifeste et de la Liberté (les AML). Le dit Manifeste ayant constitué "*l'expression de toutes les forces politique en présence de l'époque et la clef de voûte de cette formidable mobilisation générale, même si celle-ci a manqué quelque part de clairvoyance et de perspective*", note-t-il.

El-Korso a tenu à rappeler le caractère "pacifique" de la manifestation en ce jour de marché hebdomadaire "*où la discipline était de rigueur*" (pas un couteau sur les manifestants), relevant même "*un air bon enfant, malgré la très forte tension créée par les autorités coloniales*", avant que la levée de l'emblème indépendantiste au cours du défilé ne lui donne une tournure sanglante. Et d'évoquer le jeune scout Saal Bouzid, à l'origine de ce fait déclencheur pour lequel il fût la première victime de cette mémorable journée.

"*Tous les grands moments de l'histoire de l'humanité ont été sans exception aucune des moments sanglants. C'est dans et par le sang, malheureusement, que les peuples ont écrit leur Histoire et arraché leur liberté. Il en fut ainsi, entre autres et bien évidemment, du peuple algérien le 1er Novembre 1954*", conclut l'historien.

### Création d'une chaîne de télévision spécialisée en Histoire

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé ce jeudi avoir donné des instructions pour le lancement d'une chaîne de télévision spécialisée en Histoire. Le président a également pris la décision de décréter le 8 mai de chaque année, "*Journée nationale de la Mémoire*".

Dans un message adressé à la nation, à la veille de la commémoration du 75e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 perpétrés par la France coloniale, le président Tebboune a indiqué que cette chaîne TV qui constituera "*un support pour le système éducatif dans l'enseignement*" de l'Histoire. "*Et c'est parce que notre Histoire demeurera toujours au premier plan des préoccupations de l'Algérie nouvelle et de celles de sa jeunesse, une Histoire que nous ne saurions, en aucun cas, omettre dans nos relations étrangères, j'ai pris, à cette occasion, la décision d'instituer le 8 mai de chaque année, Journée nationale de la Mémoire, de même que j'ai donné des instructions pour le lancement d'une chaine de télévision nationale spécialisée en Histoire, qui constituera un support pour le système éducatif dans l'enseignement de cette matière que nous voulons maintenir vivace pour toutes les générations*", lit-on dans le message du chef de l'état diffusé par la présidence de la République. "*Aussi, j'ai instruit de parachever l'appellation des agglomérations et quartiers des villes des noms des martyrs de la résistance populaire et de la glorieuse Guerre de libération et d'élargir la restauration des monuments historiques pour témoigner, au fil des générations, du lourd tribut que notre peuple a payé pour faire face à la barbarie de l'occupation coloniale et pouvoir vivre librement et dignement sur sa terre, fier de son passé duquel il s'inspire pour façonner son avenir dans une véritable démocratie et une justice sociale*", a ajouté le président de la République.

**C. A.**

## Message intégral du président de la République

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé jeudi un message à la Nation, à l'occasion du 75e anniversaire des Massacres du 8 mai 1945. En voici la traduction APS:

*"Au nom d'Allah Le Clément, Le Miséricordieux, Concitoyennes, concitoyens*

*L'Algérie commémorera demain le 75e anniversaire des Massacres du 8 mai 1945, qui ont mis à nu définitivement le véritable visage de la colonisation française qui a exterminé, détruit, brûlé, exilé, violé... et tenté d'occulter la personnalité nationale et de semer les germes de la discorde et de la division. Mais grâce à la résistance héroïque du peuple, ces massacres ont constitué le tournant qui a persuadé les courants nationalistes que la lutte armée reste le seul moyen pour la libération et le recouvrement de la souveraineté nationale. Les manifestations pacifiques du 8 mai 1945, au cours desquelles des citoyens sans défense sont sortis par dizaines de milliers à Sétif, Guelma et Kherrata avant de s'étendre, en deux semaines, à d'autres parties du pays, ont fait pas moins de 45.000 Martyrs, voire davantage au regard de la machine de guerre comprenant des forces conjuguée, terrestres, aériennes et navales, police et milices de colons armés mobilisée contre des manifestants pacifiques qui réclamaient aux autorités coloniales d'honorer leur promesse d'accorder aux Algériens leur indépendance après la victoire des Alliés sur les nazis, en contrepartie de leur défense de l'honneur de la France contre l'occupation nazie.*

*La répression sanglante et sauvage de la colonisation abjecte demeurera une marque d'infamie, collée au front du colonisateur, qui a commis, 132 années durant, des crimes imprescriptibles à l'encontre de notre peuple, malgré les multiples tentatives de les effacer car le nombre de victimes a dépassé cinq (5) millions et demi de personnes tous âges confondus, soit plus de la moitié des habitants de l'Algérie sous l'occupation coloniale. En effet, ce sont là des crimes commis contre l'humanité et contre les valeurs civilisationnelles, car fondés sur la purification ethnique ayant pour objectif de remplacer les populations autochtones, par des apports de populations étrangères. Des crimes qui visaient à déraciner l'Algérien, à piller ses richesses et à effacer tout fondement de sa personnalité. C'est pour cela qu'il incombe à nos historiens de procéder aujourd'hui à l'élucidation de chaque recoin de cette étape et de toutes les autres ancrées dans la mémoire de la nation. Elucider avec un haut sens de crédibilité dans le récit afin de rendre justice aux générations montantes dans le droit à la connaissance des détails du passé. Nous demeurons convaincus que la nation qui préserve son passé, se préserve elle-même, et accentue sa capacité de maturation de la conscience populaire pour faire échouer les manœuvres des courants et lobbies racistes de l'autre rive de la méditerranée, et dont la mentalité d'antan a été enterrée irrévocablement par la volonté du peuple.*

*Et c'est parce que notre Histoire demeurera toujours au premier plan des préoccupations de l'Algérie nouvelle et de celles de sa jeunesse, une Histoire que nous ne saurions, en aucun cas, omettre dans nos relations étrangères, j'ai pris, à cette occasion, la décision d'instituer le 8 mai de chaque année, Journée nationale de la Mémoire, de même que j'ai donné des instructions pour le lancement d'une chaine de télévision nationale spécialisée en Histoire, qui constituera un support pour le système éducatif dans l'enseignement de cette matière que nous voulons maintenir vivace pour toutes les générations. Aussi, ai-je instruit de parachever l'appellation des agglomérations et quartiers des villes des noms des Martyrs de la résistance populaire et de la glorieuse Guerre de libération et d'élargir la restauration des monuments historiques pour témoigner, au fil des générations, du lourd tribut que notre peuple a payé pour faire face à la barbarie de l'occupation coloniale et pouvoir vivre librement et dignement sur sa terre, fier de son passé duquel il s'inspire pour façonner son avenir dans une véritable démocratie et une justice sociale.*

***Vive l'Algérie libre, souveraine et digne. Gloire à nos Martyrs".***

PÉNALISÉ PAR LES DOUTES SUR LE RESPECT DE L'ACCORD OPEP+

# Le pétrole termine en baisse

*Le baril de Brent a terminé ce jeudi en légère baisse, pour la deuxième séance consécutive, sur un marché pénalisé par les doutes quant à la capacité des gros producteurs à respecter l'accord Opep+.*

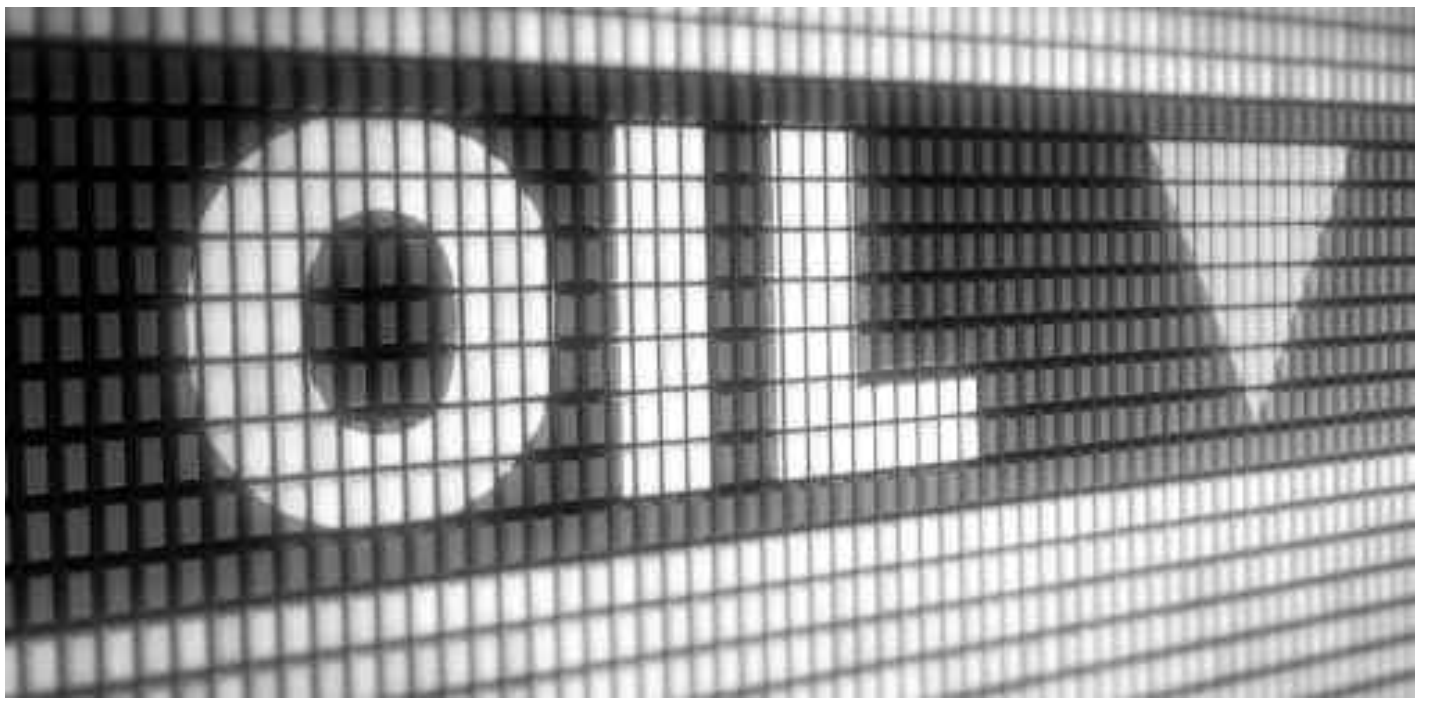

PAR RIAD EL HADI

À Londres, le baril de Brent de la mer du Nord, (référence pour le pétrole algérien) pour livraison en juillet a reculé de 0,9%, pour terminer à 29,46 dollars, par rapport à la clôture de mercredi. Il a frôlé les 32 dollars en séance (31,82 dollars), avant de reculer.

La baisse est légèrement plus élevée pour le pétrole américain WTI, qui a cédé 44 cents ou 1,8% pour finir à 23,55 dollars.

Cité par l'AFP, John Kilduff d'Again Capital explique ce repli par des prises de profits ainsi qu'à "*un regain d'interrogations sur la capacité de pays comme l'Irak ou le Nigeria à respecter l'accord*" de l'Opep+.

Entré en vigueur vendredi, l'accord Opep + (pays de l'Opep et leurs principaux partenaires, dont la Russie) porte sur une réduction de la production de 9,7 millions de barils par jour (mbj) en mai et en juin afin d'enrayer la chute des prix, qui ont touché le fonds en mars.

*"Si la production aux États-Unis et au Canada a vraiment baissé sous la pression de la dégringolade des cours, le marché voit bien que certains membres de l'Opep+ ont du mal à respecter leurs engagements*", souligne Andy Lipow de Lipow Oil Associates, en mettant aussi en avant l'Irak et le Nigeria.

"*Ces deux pays sont très dépendants de leurs exportations pétrolières"*, remarque-t-il. De plus, "en Irak, la production est aux mains de grandes compagnies pétrolières privées qui n'ont pas forcément envie de diminuer leur activité si elles ne sont pas compensées", ajoute le spécialiste.

"*On sait que les prix du pétrole sont encore trop bas pour encourager un regain de production, pour encourager de nouveaux forages*", relève encore M. Lipow.

La production des États-Unis baisse par exemple depuis mi-mars, pour s'établir actuellement à 11,9 millions de barils par jour. "*Mais la production existante doit encore baisser et la demande repartir si on veut que le marché revienne à l'équilibre*", estime l'expert.

**Arkab "très optimiste"**

Ce jeudi, le ministre de l'Énergie Mohamed Arkab s'est montré *"très optimiste quant au rééquilibrage du marché pétrolier au deuxième semestre de 2020"*.

Pour lui, "*le déconfinement progressif entamé dans certains pays en Asie, en Europe et bientôt en Amérique, s'accompagnera de la reprise de la demande"*. Avec le déconfinement attendu, "*certains secteurs reprendront leur activité normale, ce qui aura un impact positif sur la demande"*, a-t-il expliqué.

**R. E.**

DISCUSSIONS ENTRE REZIG ET L'AMBASSADEUR AMÉRICAIN

# Appui et renforcement de la coopération bilatérale

PAR RACIM NIDHAL

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a eu jeudi à Alger un entretien téléphonique avec l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, John Desrocher sur plusieurs questions économiques à dimensions locale, régionale et internationale et les voies susceptibles de renforcer la coopération économique bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce.

M.Rezig a insisté, lors de cet entretien téléphonique, sur "*l'impératif de développer et de conforter les relations économiques entre les deux pays, en les fondant sur des bases solides*", soulignant que l'Etat algérien poursuit ses démarches pour l'amélioration du climat des affaires, une volonté qui s'est concrétisée par la suppression de la règle 49/51 à l'exception de certains secteurs stratégiques, indique-t-on de même source.

Il a ajouté que "*l'Algérie est favorable aux investissements et partenariats américains sur la base d'une relation gagnant-gagnant*", lit-on dans le communiqué

Pour ce qui est de la participation des Etats-Unis en tant qu'invité d'honneur à la Foire internationale d'Alger (FIA), reportée pour cause de crise Covid-19, le ministre qui répondait à une question de l'ambassadeur a indiqué que les Etats Unis seront maintenus en tant qu'invité d'honneur de la prochaine édition.

Il a appelé, à cette occasion, les Etats Unis à participer en force à cette édition qui constituera une véritable opportunité pour établir des partenariats efficients entre les opérateurs économiques des deux pays, d'autant que l'Algérie a récemment lancé une opération d'évaluation de tous les accords signés avec les différents partenaires, et ce en collaboration avec des experts, des enseignants universitaires, des professionnels ainsi que des opérateurs économiques, selon le communiqué.

A la préoccupation de l'ambassadeur au sujet de l'agrément des bureaux de liaison de certaines sociétés, le ministre a répondu que son département régularisait les dossiers en suspens au cas par cas, en attendant le transfert de ce dossier au ministère qui en a été récemment chargé.

En marge de l'entretien, M. Rezig a soumis à l'ambassadeur américain une demande relative à l'organisation de sessions et d'ateliers de formation pour les exportateurs sur le Système généralisé de préférences des Etats-Unis, et une autre demande pour le retrait de l'Algérie de la liste de surveillance prioritaire du Rapport spécial 301 sur les droits de propriété intellectuelle. Le ministre a, par ailleurs, souligné que les enjeux économiques que relève l'Algérie constituaient un défi de taille au regard de la conjoncture économique mondiale impactée par la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), rappelant que l'Algérie avait pris une série de mesures à plusieurs niveaux et dans divers secteurs et domaines pour faire face à cette pandémie mais aussi pour relancer la dynamique économique après son éradication et le retour à la normale.

**R. N.**

AIR ALGÉRIE

## Vers une réduction exceptionnelle des salaires

Air Algérie pourrait recourir à une réduction des salaires de ses employés, pour atténuer les effets de la crise liée au coronavirus sur sa trésorerie.

L'option a été évoquée ce jeudi 7 mai, lors d'une réunion qui a regroupé la direction de la compagnie aérienne nationale et les syndicats. Selon nos sources, le P-dg d'Algérie, Bekhouche Allache, a exposé la situation financière de la compagnie, qui "n'est pas reluisante", et souligné les difficultés de trésorerie en raison de l'arrêt de l'activité du transport aérien depuis un mois et demi, sans chiffrer le manque à gagner pour la compagnie.

Le seul "gisement" que la compagnie compte exploiter pour atténuer les effets de la crise est la masse salariale, selon les mêmes sources. Air Algérie emploie 9.600 salariés. Le budget de la maintenance, qui est le plus élevé de la compagnie, ne peut pas être touché, parce qu'il faut bien entretenir les avions et les maintenir en état de voler. Les syndicats ne sont pas particulièrement hostiles à une réduction exceptionnelles des salaires, et ont demandé un délai supplémentaire pour présenter des propositions. "*La réduction exceptionnelle est quasiment acquise, il n'y a pas d'autres solutions dans l'immédiat pour faire face à la crise, explique une source proche du dossier. Mais aucun montant, ni pourcentage n'ont été arrêtés"*.

Le P-dg de la compagnie s'est gardé de présenter son plan anti-crise, préférant laisser les syndicats faire des propositions pour trancher, selon nos sources. Mais la situation risque de devenir intenable pour la compagnie aérienne nationale d'autant que la reprise du trafic aérien risque de tarder. Si aucune mesure n'est prise pour réduire la masse salariale, la compagnie pourrait être confrontée à des difficultés pour verser les salaires, préviennent nos sources

COVID-19

## L'Algérie reçoit un nouveau don médical de la Chine

L'Algérie a reçu jeudi soir, un nouveau don de la Chine constitué de masques médicaux, de kits de dépistage et de combinaisons de protection, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19). "*Je me réjouis aujourd'hui de la réception de ce don acheminé à bord de deux avions des forces aériennes algériennes*", a indiqué le ministre délégué chargé de l'Industrie pharmaceutique, le Dr. Lotfi Benbahmed, dans une déclaration à la presse, lors de l'opération de réception du don à l'Aéroport international d'Alger Houari Boumediene, en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, M. Li Lianhe.

Le don est constitué de plus de "*5 millions de bavettes, 560.000 masques de type FFP2, 100.000 kits de dépistage, 15.000 lunettes de protection et d'autres équipements et combinaisons de protection*", a-t-il précisé. A cette occasion, M. Benbahmed a adressé ses remerciements au nom du gouvernement et du peuple algériens à la Chine pour ces aides, ajoutant: "*ensemble, nous allons vaincre le Covid-19*". Pour sa part, l'Ambassadeur chinois s'est dit fier de l'octroi de ce nouveau don, qui s'inscrit dans le cadre des aides chinoises destinées à l'Algérie pour la lutte contre la pandémie, mettant en avant "*les relations d'amitié et de fraternité privilégiées entre les deux pays*".

"*La Chine n'oubliera jamais l'aide que lui a apportée l'Algérie dès l'apparition du coronavirus"*, a-t-il assuré, réaffirmant la disposition de la Chine à aider l'Algérie jusqu'a l'élimination de cette épidémie.

Le diplomate chinois a insisté, par la même, sur "*le renforcement de la coopération bilatérale dans ce domaine*".

**R. N.**

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI

Pages 8 - 9 et 10

RAMADHAN

# Sport et Ramadhan?

*Quand nous jeûnons, notre corps devient naturellement moins actif à cause de la diminution d'énergie que nous recevons à partir de la nourriture. Donc, il est conseillé d'abaisser la quantité d'exercices à impact élevé pratiqués pendant cette période de jeûne.*

## Gaspillage alimentaire

## Les mérites du mois de Ramadhan: “qiyam al-layl, tarawih”

# Sport et Ramadhan?

*Quand nous jeûnons, notre corps devient naturellement moins actif à cause de la diminution d'énergie que nous recevons à partir de la nourriture. Donc, il est conseillé d'abaisser la quantité d'exercices à impact élevé pratiqués pendant cette période de jeûne religieux de l'Islam.*

Plutôt que de lever des haltères à la salle de sport, envisagez quelque chose comme le yoga qui exercera moins de tension sur votre corps et qui permet également de vous détendre et de méditer pendant votre exercice (des choses importantes pendant le mois sacré).

Marcher dans la soirée pendant au moins 30 minutes est une très bonne routine sportive. La marche à pied aidera non seulement votre métabolisme, mais aussi votre esprit à rester vif. Cependant, si vous avez pris un grand repas, le sang a besoin de se déplacer vers votre système digestif plutôt que vers vos muscles, alors effectuer une marche rapide juste après un repas lourd n'est pas une bonne idée. Attendez 1 à 2 heures après votre iftar avant de commencer une activité physique intense. Le mieux reste de garder votre iftar léger ou de taille normale.

Si vous avez besoin de faire des séances d'entraînement à la salle de gym, envisagez de faire du sport après la rupture du jeûne. Si l'envie d'en faire vous démange, faites-le le soir car vous aurez besoin de vous réhydrater correctement pendant et après ces sessions sportives intenses (étant donné qu'il vous est interdit de boire pendant la journée).

Vous pouvez nager pendant les heures de jeûne si vous ne buvez pas l'eau dans laquelle vous vous baignez. Prendre un bain ou une douche ou nager est autorisé mais aucune eau ne doit être avalée pendant ces activités (car il y aura alors rupture du jeûne).

# Gaspillage alimentaire

Les 2 premières causes sont le dépassement des dates limites et le mauvais stockage des aliments. Pour moins gaspiller, il faut d'abord bien ranger ! Voici quelques astuces pour mieux organiser son réfrigérateur et préserver les aliments :

**Pour conserver les aliments :**

Rangez vos courses rapidement. Si vous avez besoin de congeler des aliments, faites-le tout de suite. Limitez l'accès aux petits gourmands qui ont la fâcheuse tendance à mal refermer le réfrigérateur ou à le laisser longtemps ouvert. Lavez entièrement votre réfrigérateur au vinaigre blanc une fois par mois.

**Comment conserver vos aliments dans le réfrigérateur ?**

Pour les réfrigérateurs à froid ventilé ou brassé : la température est homogène partout. Vous pouvez ranger les aliments n'importe où. Pour les autres, repérez les différentes zones de froid. Enlevez tous les suremballages carton et plastique des produits pour limiter les risques de contamination bactérienne. Rangez les aliments de telle façon à toujours accéder aux produits qu'il faut consommer en premier et en évitant de les empiler. Le froid doit pouvoir se répartir facilement. Rincez le poisson, les crustacés et placez-les dans un bocal bien hermétique. Ne les mélangez pas ! Rangez les viandes dans un bocal bien hermétique. Ne les mélangez pas. Ne lavez pas les légumes pour mieux les conserver, gardez la couche de terre ou de sable. Enveloppez-les dans du papier Journal ou dans des sachets en papier et placez-les dans le bac à légumes.

**Bien conserver les fruits et légumes**

Ne gardez surtout pas les sachets plastique qui retiennent l'humidité et détériorent les aliments. À ranger en vrac : courgettes, poivrons, concombres, aubergines. À ranger dans un torchon sec : asperges et champignons. Placez vos herbes aromatiques fraîches dans un torchon humidifié, sinon directement les pieds dans l'eau au réfrigérateur. Ne rangez jamais des aliments et récipients chauds dans le réfrigérateur. Faites les refroidir au préalable.

# Comment décongeler de la viande

Beaucoup de gens sont conscients des dangers de la viande crue et des maladies qu'elle peut entraîner. Donc savoir décongeler de la viande est probablement l'un des aspects les plus importants de la cuisson. Si la viande n'est pas décongelée correctement, les bactéries peuvent se multiplier rapidement et alors cette nourriture devient potentiellement très dangereuse. Laisser se décongeler de la viande sur le plan de cuisine n'est pas une bonne idée. Même si le centre de la viande est encore congelé, les bords extérieurs peuvent être à 4 degrés, température à laquelle les bactéries commencent à se développer. La décongeler sous l'eau chaude n'est pas non plus une très bonne idée et pour la même raison.

**Étape 1 :**

Décongelez la viande dans le réfrigérateur où la température doit toujours être inférieure ou égale à 4 degrés Celsius. Pensez à l'avance à mettre votre viande à décongeler au réfrigérateur, car cela prend du temps. Enveloppez ou couvrez votre viande et mettez-la sur un plat pour récupérer tout écoulement de jus. Laissez décongeler la viande pendant 24 heures. Les gros morceaux de viande, comme les volailles entières ou les rôtis (de plus de 2 kg), peuvent mettre jusqu'à 24 heures pour dégeler. Cuisinez la viande hachée, les ragoûts et la volaille dans un délai de 2 jours Cuisinez les autres viandes, le bœuf, les steaks et les rôtis dans un délai de 3 à 5 jours

**Etape 2 :**

Décongelez la viande en l'immergeant dans de l'eau froide : c'est une méthode plus rapide que la simple décongélation. Placez la viande dans un sac de plastique étanche. Un trou dans le sac pourrait compromettre la sécurité des aliments, puisqu'il y aurait développement bactérien. Plongez le sac avec la viande dans l'eau froide et changez l'eau toutes les 30 minutes. La viande congelée va abaisser la température de l'eau, ce qui ralentira la décongélation. C'est pour cela qu'on doit changer l'eau. Décongelez de petites quantités de viande à la fois. Cette opération prend environ 1 heure. Les plus gros morceaux peuvent prendre jusqu'à 2-3 heures. Faites cuire la viande immédiatement.

**Etape 3 :**

Décongelez de la viande en utilisant le micro-ondes : c'est la méthode la plus rapide de décongélation. Retirez tous les emballages et posez la viande déballée sur une assiette allant au micro-ondes. Décongelez la viande en position minimale ou mieux, enfoncez la touche décongélation du micro-ondes. Faites cuire la viande immédiatement après la décongélation au micro-ondes. La décongélation de la viande au micro-ondes peut cuire partiellement ou réchauffer la viande. La cuisson ne peut plus attendre.

**Conseils :**

Une viande qui a été décongelée dans le frigo peut être recongelée sans cuisson si elle n'y est pas resté trop longtemps. La viande peut être cuite encore congelée, sans décongélation préalable.

**Avertissements :**

La décongélation de la viande au micro-ondes nécessite une cuisson de la viande avant recongélation. Plus votre réfrigérateur sera froid, plus longue sera la décongélation de la viande. Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé de la viande crue et méfiez-vous de la contamination croisée. La décongélation de la viande selon la méthode de l'eau froide nécessite une cuisson de la viande avant recongélation.

# CARNET DE RECETTES

## Hrira, soupe aux légumes

**Ingrédients :**

Des morceaux de poulet ou de viande (ou les deux)
1 carotte
1 pomme de terre
1 courgette
½ poireau
1 navet
1 tige de céleri (ou des feuilles)
1 poignée de pois chiche trempés la veille
1 poignée de haricots blancs trempées la veille
1 poignée de lentilles
1 bouquet de persil
1 bouquet de coriandre
1 c a soupe de concentré de tomates
Oignon + 1 gousse d'ail
Poivre noir, sel
½ c a café de cubèbe
½ c a café de carvi
Huile

**Préparation :**

Dans une marmite, mettre tous les légumes lavés, épluchés et coupés, ajouter les haricots blancs, les lentilles, le céleri, le persil, et un peu de coriandre, ajoutez de l'eau et un peu de sel et laissez cuire. Dans une autre marmite, mettre la viande, ajoutez l'oignon et l'ail passés au blinder, la tomate, les condiments, et les pois chiche (si vous avez mis de la viande, laissez cuire un peu pour ajouter la tomate, car la tomate fait durcir la viande) ajoutez la tomate, la coriandre hachée et couvrez avec de l'eau, laissez cuire à feu moyen. Après cuisson des légumes de la première marmite, passez au blinder et mettre de côté. Dès cuisson de la viande vous pouvez ajouter le bouillon de légumes et laisser cuire encore un peu. Si vous le faites avec du poulet seulement, vous pouvez retirer votre poulet, l'émiettez, et ensuite le remettre dans la marmite. Servir garni avec de la coriandre. Vous pouvez contrôler l'onctuosité de ce plat, à savoir vous l'aimez épais, ou alors léger, donc vous pouvez jouer sur les quantités de légumes.

## Bourak au thon et fromage

**Ingrédients**

Six feuilles diouls
La moitié d'un oignon râpé
2 œufs durs découpés en petits morceaux
3 cuillères à soupe de persil haché
Une petite boîte de thon
Un filet de jus de citron,
Poivre, sel
50 g de fromage râpé à mélanger avec la farce ou à défaut une tranche de fromage fondu sur chaque feuille de dioul
Huile pour la friture

**Préparation :**

Mélanger tous les ingrédients de la farce, assaisonner avec citron sel et poivre garnir les feuilles de diouls et former des cigares. Faire frire dans un bain d'huile chaud. Laisser égoutter.

## Flan pâtissier à la pâte feuilletée

**Ingrédients :**

Pate feuilletée
1 litre de lait demi-écrémé
3 œufs
160 g de sucre
100 g de maïzena
2 sachets de sucre vanillé
3 c à café d'extrait de vanille
½ c à café de vanille en poudre (ou une gousse de vanille)

**Préparation :**

Au fouet électrique, battre les œufs avec la maïzena, l'extrait de vanille et 125 ml de lait (prélevés du litre de lait de la recette) dans un saladier. Verser le lait restant dans une casserole, avec le sucre vanillé, le sucre, la vanille en poudre (ou la gousse de vanille fendue en deux dans le sens de la longueur et grattée ). Porter à ébullition. Verser le lait sucré vanillé bouillant sur la préparation aux œufs tout en battant (fouet électrique ). Tout reverser dans la casserole, remettre sur feu très doux sans cesser de remuer à la spatule en bois. Laisser frémir quelques secondes, pas plus, il faut que la préparation soit légèrement épaissie. Verser la préparation sur la pâte ( en retirant la gousse de vanille si vous en avez mis une ) piquée dans le moule et enfourner pour 40 minutes à 180°C. Couvrir d'alu si nécessaire les 5 dernières minutes. Laisser complètement refroidir avant de démouler et de découper. Conserver au réfrigérateur.

## Salade de concombre légère et facile

**Ingrédients**

2 concombres émincés
½ petit oignon rouge, tranché finement
Quelques brins de coriandre hachée
1 c à soupe d'huile de sésame.
2 c à café ou selon le gout de vinaigre
1 c à café et ½ de miel d'acacia
Sel et poivre
2 c à café de grains de sésame grillés

**Préparation :**

Dans un saladier, placez les tranches de concombre, l'oignon rouge et la coriandre hachée, mélangez. Dans un petit bol, fouettez l'huile de sésame, le vinaigre et le miel d'acacia. Rectifiez l'assaisonnement et ajoutez le sel et le poivre, au goût. Versez sur les concombres et mélangez délicatement. Parsemez la salade de grains de sésame grillés. Gardez au frais puis servir jusqu'au moment de servir.

## Tajine boulettes de viande hachée et olives

**Ingrédients:**

500 g de viande hachée
50 g de mie de pain trempée dans du lait (ce qui va donner le côté tendre à la viande hachée)
2 gousses d'ail écrasées
Sel, poivre noir.
1 pincée de cumin
1 oignon
1 boîte de tomate en morceaux ou 4 a 5 tomates fraîches
2 gousses d'ails pilés
½ c à café de cumin en poudre
½ c à café de ras el hanout
1 c à café de paprika
Huile d'olives
Une belle poignée d'olives vertes dénoyautées
Citron confit
Sel, poivre

**Préparation :**

Commencez par les boulettes de viande, mélangez la viande hachée, l'ail, la mie de pain essorée, les épices, et le cumin. Formez des boulettes moyennes et laissez de côté. coupez l'oignon en dés, et faites revenir dans un peu d'huile d'olive, ajoutez les tomates en morceaux, l'ail écrasé et les épices. Laissez cuire et a mi-cuisson, ajoutez les boulettes de viande, recouvrez le tout et laissez mijoter à feu moyen ajoutez ensuite les olives vertes bouillies dans de l'eau fraîche pour les dessaler un peu. Laissez mijoter et ajoutez les morceaux de citron juste avant la réduction de la sauce.

MIDI LIBRE
N° 3991 | Ven. 8 - Sam. 9 mai 2020

# Les mérites du mois de Ramadhan : “qiyam al-layl, tarawih”

*Ramadhan est le mois des bénédictions dont il faut profiter en accomplissant davantage d’actes d’adoration. Accomplir des prières la nuit était l’habitude du Prophète bien-aimé et des saints vertueux, qui plus est durant les nuits de Ramadhan. De plus, il est recommandé durant Ramadhan de réciter longtemps le Coran dans chaque rakah, de manière à en terminer la récitation complète durant ce mois.*

**Les bienfaits de Ramadhan**

Voici un poème significatif de la valeur des actes surérogatoires lors du mois béni de Ramadhan :

"*Que celui qui veut gagner le Paradis délaisse la négligence*
*et qu’il se lève dans la nuit obscure pour bénéficier du Qourân (Coran) et de sa lumière intense*.
*Qu’il fasse succéder jeûne après jeûne car cette vie court à sa fin*."

Musulman, saisis ce grand bien surtout au cours de ces jours bénis. Il a été dit :

"*Ramadhan qui est la terre de semence est arrivé,*
*augmente alors tes œuvres de bien et méfie-toi de la corruption*.
*Accomplis ses droits par la parole et par l’action*.
*Quant à tes provisions pour ta vie de l’au-delà, prépare-les rapidement*.
*En effet, celui qui sème les grains et ne les arrose pas,*
*gémira de regret le jour de la moisson*."

Accomplir des prières surérogatoires en plus des cinq prières obligatoires comporte un grand bien pour le musulman. Durant le mois de Ramadhan, les récompenses dans ces actes d’adorations sont plus importantes et particulièrement lorsqu’ils sont accomplis durant la nuit, espérant ainsi profiter des immenses récompenses de la nuit de al-qadr.

**L’habitude des gens vertueux durant Ramadhan**

Veiller en faisant des invocations, en faisant des prières ou en récitant le Qourân est l’habitude des gens vertueux, surtout pendant le mois béni de Ramadhan et plus précisément au cours des 10 dernières nuits de ce mois. En effet, il a été rapporté dans les deux recueils (SaHîH) de Al-Boukhâriyy et Mouslim, d’après Âichah : "*Lorsque les dix dernières nuits de Ramadhan commençaient, le Messager d’Allâh attachait son vêtement autour de la taille [c’est une métaphore qui montre qu’il redoublait d’efforts], veillait les nuits et réveillait sa famille pour accomplir des prières surérogatoires*."

En cela, il y a un signe qui montre combien il est important de fournir des efforts dans l’obéissance à Allâh et dans les œuvres de bienfaisance, surtout pendant les 10 dernières nuits de ce mois béni. Soyons donc de ceux qui cherchent à gagner davantage de récompenses en jeûnant le jour et en faisant des prières la nuit. Veillons aussi à accomplir la prière de l’aube (asoubh) et celle de la nuit (alichâ) en assemblée, tant il y a de bénédictions éminentes en cela.

**L’exemple du Prophète**

L’imam Mâlik a rapporté dans *Al-MouwaTTa*: "Il m’est parvenu que Ibnou l-Mouçayyab a dit : *“Celui qui assiste à la prière de al-ichâ’ [c’est-à-dire en assemblée] la nuit de al-Qadr aura gagné sa part parmi les bienfaits de cette nuit.”*"

Celui qui accomplit beaucoup de prières au cours de la nuit, récite le Qourân et évoque abondamment le nom de Allâh gagnera d’éminentes récompenses et suivra ainsi l’exemple du maître de l’humanité, notre maître Mouhammad. Il a été rapporté par Mouslim dans son recueil (Sahih) d’après Ibnou Abbâs que le Prophète s’endormait après la prière de al-ichâ, qu’il se levait une fois la première moitié de la nuit écoulée et faisait la prière avec le witr, puis se rendormait, puis se relevait à l’appel à la prière pour la prière du Soubh.

Il est rapporté dans le recueil (Sahih) de Mouslim, d’après Houdhayfah, qu’il a accompli la prière avec le Prophète qui a récité sôurat Al-Baqarah, Âli Imrân et An-Niçâ durant une même rakah ! Al-Boukhâriyy rapporte que Â’ichah a dit : "*Le Prophète priait dans la nuit 13 rakah (cycles de prière) y compris al-witr.*"

Dans les deux recueils (à savoir celui d’Al-Boukhâriyy et celui de Mouslim), il est également rapporté que Âichah a dit : "*Le Messager de Allâh accomplissait entre la prière de la nuit (alichâ) et celle de l’aube (al-fajr) 11 rakah en disant le salâm toutes les 2 rakah. Puis il clôturait [sa veillée] par une rakah*". C’est cette rakah qu’on appelle al-witr, qui signifie l’impaire.

**Le bienfait de réciter longtemps le Qourân durant les nuits de Ramadhan**

Il a été rapporté que certains Salaf terminaient la récitation du Qourân entier toutes les 3 nuits de RamaDân et certains le terminaient toutes les 7 nuits. Les Salaf récitaient le Qourân pendant le mois de Ramadhan dans la prière et en dehors de la prière. Ibrâhîm An-Nakhiyy récitait tout le Qour’ân en deux nuits de Ramadhan et surtout au cours des 10 dernières nuits du mois. L’imam Ach-Châfiiyy terminait la récitation entière du Qourân 60 fois au cours de Ramadhan.

On rapporte que Wahîb Ibnou l-Warah a dit : "*On a interrogé un homme : - Tu ne dors pas? - Il a répondu : - Les merveilles du Qourân ont retardé mon sommeil*. -"

Dans le recueil *Al-Mouwatta*, il est rapporté que notre maître Oumar Ibnou l-Khattâb, priait la nuit jusqu’à ce que la moitié de la nuit soit écoulée. Là, il réveillait sa famille pour la prière et il leur disait : "*La prière ! La prière* !"

Quant à notre maître Outhmân Ibnou Affân, il priait de nuit et terminait la récitation de tout le Qourân en une seule rakah !

On rappelle ici que réciter le Qourân sans l’avoir reçu par transmission de gens de confiance peut mener la personne à accumuler les péchés et non les récompenses (haçanât). Mieux vaut réciter 11 fois ou plus *Qoul houwa l-Lâhou aHad* correctement que sôuratE al-baqarah avec des fautes.

Ô vous, bien-aimés croyants, profitez des mérites de ce mois tout en espérant la sauvegarde de la part de Allâh, afin que lorsque Ramadhan s’achèvera, il vous sera pardonné. En effet, le Prophète a annoncé que lorsque le mois de Ramadhan commence, les portes de la miséricorde et les portes du Paradis sont ouvertes. Les portes de l’enfer sont fermées et les diables sont enchaînés. Et à chaque nuit qui suit la rupture de jeûne, Allâh azza wa djall affranchit des gens de l’enfer.

Que Allâh fasse que nous soyons, vous et moi, au nombre des affranchis de l’enfer, durant ce mois béni. Je demande à ce que Allâh nous aide à jeûner, à veiller, à entretenir les relations avec les proches, par le degré de Mouhammad, le meilleur des hommes.

TIZI-OUZOU, LUTTE CONTER LA PROPAGATION DU COVID-19

# Importante contribution des comités de village

*Les comités de quartier et principalement de villages ont "grandement contribué" à limiter la propagation du nouveau coronavirus Covid-19 dans la wilaya de Tizi-Ouzou.*

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a souligné le directeur de la santé et de la population (DSP), le professeur Abes Ziri.

M. Ziri qui a présenté une situation de la gestion par les autorités locales, de la pandémie au niveau de la wilaya, a salué le rôle joué par la société civile et notamment les comités de villages qui ont "*organisé le confinement et les entrées au niveau des villages, et ont contribué dans la lutte contre la propagation de la pandémie*", a-t-il dit.

Le plan d'action Djurdjura Covid-19 mis en place par la DSP et qui est un dispositif de prise en charge de la pandémie dont le centre est le citoyen en général et le patient en particulier et qui (le plan) est caractérisé par son adaptabilité, la convergence des différents partenaires, sa flexibilité selon les besoins et par régions, et son applicabilité sur le terrain, intègre cette organisation de la société civile, a souligné le responsable. Le plan d'action qui a mis en place un circuit d'évacuation simple et sécurisé des patients, à travers un certains nombre de mesures "*se base aussi sur l'ensemble des comités de quartiers et de comités de villages qui ont joué un rôle salutaire durant cette pandémie au niveau de la wilaya*", a indiqué le professeur Ziri.

Il a précisé : "*Nous avons 1.500 villages et la majorité ont décidé de confiner les populations et d'assurer aussi l'approvisionnement avec les services de la wilaya ce qui nous a beaucoup aidé*". Le directeur local de la santé a relevé que le potentiel de lits (secteur public et privé) de la wilaya de Tizi-Ouzou est de 3.181 dont 480 lits dégagés pour les patients suspects et les cas confirmés positifs en plus de 50 lits pour la réanimation sur un total de 177 lits mobilisables. Pour ce qui est des respirateurs, 31 sont déjà mobilisés sur un total de 67 équipements similaires disponibles.

"*En cas de nécessité, nous pouvons encore mobiliser 780 lits d'hospitalisation supplémentaires*", a indiqué le même responsable qui a souligné que le stock de lits mobilisables et encore disponibles dans des établissements du secteur de la santé (publics et privés), de la jeunesse et des sports et du tourisme est de 6.746 lits.

**B. M.**

BLIDA, DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES

# 9.900 familles nécessiteuses bénéficiaires d'une aide pécuniaire

Environ 9.900 familles nécessiteuses de différentes communes de Blida, ont bénéficié de la prime de 6.000 DA, attribuée par la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya, à chaque mois sacré du Ramadhan, a-t-on appris, dimanche, auprès de son directeur, Kamel Belassel.

"*La direction des affaires religieuses et des wakfs a décidé, l'attribution d'une prime de 6.000 DA au profit des familles nécessiteuses.*

*Chaque année, cette prime est attribuée aux familles bénéficiaires, sous la forme d'un mandat postal transféré, à l'occasion du mois sacré du Ramadhan*", a indiqué à l'*APS* M. Belassel.

Sur ce total de bénéficiaires, 6.600 familles sont inscrites auprès de la direction des affaires religieuses, depuis des années, auxquelles se sont ajoutées 3.300 autres nouvelles familles, suite au soutien financier, estimé à 10 millions DA, qui lui a été destiné par la tutelle, en guise d'aide, durant la période de confinement total, imposé à la wilaya depuis le 24 mars dernier, pour freiner la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Selon M. Belassel, 4.300 mandats postaux ont été, dernièrement, envoyés à leurs bénéficiaires, dans l'attente de l'envoi du reste des mandats durant la semaine en cours, "*pour permettre aux familles d'exploiter cette prime dans l'acquisition de certains de leurs besoins, avant la survenue du mois sacré du Ramadhan*", a-t-il indiqué.

**APS**

ORAN

## Le port maintient son volume d'activités commerciales

Le port d'Oran a maintenu, en cette période de crise sanitaire, son volume d'activités commerciales en dépit de la réduction de près de la moitié de ses effectifs, dans le cadre des mesures de lutte contre la contamination et la propagation du Covid-19.

L'entreprise a décidé de libérer pour le confinement 45 % de ses effectifs, soit 2.344 travailleurs. Cette mesure a touché essentiellement les personnels administratifs et les agents de soutien. Les travailleurs des services techniques et de la sécurité ainsi que tous les agents s'occupant des opérations de chargement et de déchargement ont été maintenus dans leurs postes pour ne pas entraver l'activité commerciale de l'entreprise.

Pour ce faire, l'EPO a mis à la disposition de ces personnels tous les moyens de protection sanitaire (blouses, gants, masques et lunettes) et assuré leur transport vers les lieux de travail avec la mobilisation des moyens de l'entreprise ou la location de bus privés. Les heures de travail ont été également aménagées pour assurer, par équipes, une même cadence d'activités sans interruption.

Concernant le mouvement des navires, le responsable a indiqué que durant le premier trimestre de l'année en cours, il a été enregistré une moyenne mensuelle de chargement de 90 navires, soit le même nombre que celui des précédents exercices.

TÉBESSA

## Visite de soutien au staff médical de l'hôpital de Bekkaria

Des éléments du groupement régional de la Gendarmerie nationale de Tébessa et ceux de la Protection civile ont rendu lundi une visite de soutien et d'encouragement aux staffs médical et paramédical du service de référence pour la prise en charge des malades atteints du coronavirus à l'établissement public hospitalier, EPH-Bouguerra Boulaâras dans la commune de Bekkaria.

"*Cette visite aux médecins et paramédicaux est un signe de solidarité d'appui aux efforts considérables déployés par les équipes médicales et paramédicales dans la prise en charge des malades atteints du Covid-19*", a précisé le commandant du groupement, le colonel Zineddine Benaissa, en marge de cette visite à laquelle a pris également part le wali, Atallah Moulati.

Il a ajouté que le geste du corps de la Gendarmerie nationale se veut "*une reconnaissance*" envers ceux et celles en première ligne dans la lutte contre le coronavirus.

Pour sa part, le chef de l'exécutif local, saluant l'initiative a relevé que "*les services de la wilaya se déploieront pour assurer tous les moyens nécessaires devant accompagner le travail du staff médical exerçant dans des conditions sanitaires exceptionnelles*", invitant les citoyens à contribuer aux efforts, ceux de la blouse blanche notamment, en respectant la mesure du confinement et à rester chez eux pour endiguer la propagation du Covid-19.

Cette initiative a été chaleureusement accueillie par les médecins et paramédicaux du service de référence de l'EPH de Bekkaria.

**APS**

L'OIT AFFIRME QUE LES MESURES DE CONFINEMENT VONT AGGRAVER LA PAUVRETÉ ET LES VULNÉRABILITÉS

# Contagion ou famine, un terrible dilemme pour les travailleurs informels

*La pandémie de coronavirus qui se propage, malheureusement, inexorablement dans tous les pays de la planète depuis trois mois, va faire des ravages économiques et sociaux en 2020, selon les prévisions et les analyses de l'OIT.*

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, pour cette organisation du travail, des millions de personnes vont se retrouver au chômage et la récession économique touchera le monde entier. D'où une crise économique durable et l'apparition de la pauvreté et de la famine, notamment dans les pays pauvres ou en voie de développement.

Selon l'Organisation internationale du travail, les mesures de confinement vont aggraver la pauvreté et les vulnérabilités parmi les deux milliards de travailleurs de l'économie informelle à travers le monde.

Selon une nouvelle note d'information publiée par l'OIT, les mesures de confinement et d'endiguement du Covid-19 menacent d'accroître les niveaux de pauvreté relative des travailleurs de l'économie informelle dans le monde, jusqu'à 56 % dans les pays à faible revenu.

Dans les pays à revenu élevé, on estime que les niveaux de pauvreté relative des travailleurs informels devraient augmenter de 52 %, tandis que dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, la hausse est estimée à 21%.

Dans le monde, pas moins de 1,6 milliard de travailleurs informels sur 2 milliards sont affectés par les mesures de confinement et de restriction. La plupart d'entre eux travaillent dans les secteurs les plus durement touchés ou dans de petites entreprises plus vulnérables aux chocs.

Il s'agit de travailleurs des secteurs de l'hébergement et de la restauration, de l'industrie manufacturée, de la vente de gros et de détail, et des plus de 500 millions d'agriculteurs qui approvisionnent les marchés urbains. Les femmes sont particulièrement affectées dans les secteurs à haut risque, selon le rapport.

En outre, comme ces travailleurs ont besoin de travailler pour nourrir leur famille, les mesures de confinement liées au Covid-19 ne peuvent pas être mises en œuvre avec succès dans de nombreux pays. Ce qui met en péril les efforts déployés par les gouvernements pour protéger la population et lutter contre la pandémie, et pourrait devenir source de tensions sociales dans les pays où l'économie informelle est importante, indique le rapport.Plus de 75% de l'emploi informel total concerne des entreprises employant moins de dix personnes, y compris 45% de travailleurs indépendants sans employés.

La plupart des travailleurs informels n'ayant pas d'autres moyens de subsistance, ils sont confrontés à un dilemme presque insoluble : mourir de faim ou du virus, selon la note d'information. Cette situation a été exacerbée par les perturbations de l'approvisionnement alimentaire qui ont particulièrement affecté les travailleurs de l'économie informelle.

Quant aux 67 millions de travailleurs domestiques dans le monde, dont 75 % sont des travailleurs informels, le chômage est devenu aussi dangereux que le virus lui-même. Beaucoup d'entre eux n'ont pas pu travailler, que ce soit à la demande de leur employeur ou en application du confinement. Ceux qui continuent de se rendre au travail sont confrontés à un risque élevé de contagion puisqu'ils s'occupent de familles à leur domicile privé. Pour les 11 millions de travailleurs domestiques migrants, la situation est encore pire.

« La crise du Covid-19 exacerbe encore les vulnérabilités et les inégalités existantes », déclare Philippe Marcadent, chef du service INWORK de l'OIT. « Les réponses politiques doivent veiller à ce que l'aide parvienne aux travailleurs et aux entreprises qui en ont le plus besoin. »

Les pays où l'économie informelle est la plus importante et où ont été prises des mesures de confinement total sont ceux qui souffrent le plus des conséquences de la pandémie. La part des travailleurs de l'économie informelle gravement affectés par le confinement va de 89% en Amérique latine et dans les Etats arabes à 83% en Afrique, 73% en Asie et Pacifique et 64% en Europe et Asie centrale.

Les pays doivent suivre une stratégie à plusieurs volets qui combine plusieurs lignes d'action concernant à la fois les répercussions sanitaires et économiques de la pandémie, déclare l'OIT. Parmi ses recommandations, le rapport souligne la nécessité d'adopter des politiques qui réduisent l'exposition des travailleurs informels au virus, garantissent que les personnes infectées ont accès à des soins de santé, fournissent un revenu et une aide alimentaire aux individus et à leur famille, et préviennent les dommages causés au tissu économique des pays.

**A. A.**

TRANSPORT MARITIME

# Le groupe Serport enregistre des pertes de près de 230 millions DA

Le groupe de services portuaires Serport a enregistré des pertes de près de 230 millions DA depuis le début de la crise sanitaire et l'application des mesures préventives contre la pandémie du nouveau coronavirus, soit près de 1,4 % de son chiffre d'affaires annuel, a indiqué le président-directeur général du groupe, Djelloul Achour. Il a indiqué que le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 16,09 milliards DA durant le premier trimestre de l'année en cours, contre 16,32 milliards DA durant la même période de l'année 2019.

La production du groupe a baissé à 28,63 millions de tonnes à la fin du premier trimestre 2020, contre une production estimée à 29,32 millions de tonnes durant le premier trimestre de l'année 2019, soit une différence de près de 693.000 tonnes.

S'exprimant sur la situation, Achour a souligné que la baisse du chiffre d'affaires était "minime", vu les droits "symboliques" versés par les entreprises de transport de voyageurs, actuellement à l'arrêt en application des mesures préventives prises par le gouvernement dans la cadre de la lutte contre le Covid-19, et donc sans incidence sur les revenus du groupe.

Les entreprises de transport de voyageurs payent des taxes sur le transport des véhicules et des personnes pour le Groupe, à raison de 50 DA la personne et 100 DA le véhicule.

Le Groupe Serport a mis en œuvre les mesures prises par le Gouvernement pour la prévention contre la propagation du COVID-19. Il a procédé à la réduction du nombre des travailleurs de 60 %, notamment ceux chargés des tâches administratives, a fait savoir Achour. Certains travailleurs ont été mis à la retraite. Des congés annuels ont été également accordés aux travailleurs. Il s'agit également de l'exécution des mesures du congé exceptionnel pour les catégories concernés qui ont bénéficié de la démobilisation avec perception totale de leurs salaires. Le Groupe a maintenu, toutefois, les travailleurs concernés par la production et la manutention eu égard à leurs tâches délicates en cette période et ce, afin d'assurer la continuité du transport maritime des marchandises, a ajouté le DG du Groupe. Pour Achour, le Groupe a effectué plusieurs opérations de prévention contre la propagation du Covid-19, en plus des opérations de solidarité, dont la valeur s'élève à 20,5 millions de DA, constituée principalement de la réception des équipements sanitaires au profit des hôpitaux et d'une contribution financière au profit du Fonds de solidarité Covid-19.

Pour rappel, les capacités des ports commerciaux algériens en termes de trafic de conteneurs tripleront d'ici 2021 pour atteindre 6 millions unités (EVP) contre 2 millions unités existant actuellement. Ainsi, l'Algérie gagnera 4 millions conteneurs supplémentaires grâce aux projets de réalisation et d'extension des terminaux à conteneurs (TAC) en cours de réalisation. Il s'agit, selon Achour, de la construction du TAC de Djen-Djen pour une capacité de 2 millions d'EVP ainsi que l'extension des ports d'Alger et d'Oran afin d'augmenter respectivement leurs capacités à 1 et 1.5 millions EVP.

Outre la construction du TAC du port d'Annaba d'une capacité de 600 EVP, un autre terminal sera construit à Bejaia d'une capacité de 300.000 unités. Evoquant le transport des voyageurs, Achour a annoncé la réception prochaine d'une station marine à Annaba d'une capacité de 700.000 voyageurs et 350.000 véhicules.

**R. E.**

BURUNDI

# Les journalistes d'Iwacu emprisonnés comparaissent en appel

*Les quatre journalistes d'Iwacu, l'un des derniers médias indépendants du pays, sont en prison depuis quelque six mois. Ils comparaissent ce mercredi devant la cour d'appel de Bujumbura.*

En août 2019, ils ont été arrêtés alors qu'ils étaient en reportage dans la province de Buzanza, dans l'ouest burundais, à la suite d'une incursion de rebelles burundais en provenance de la RDC. Ils ont été condamnés en janvier à deux ans et six mois de prison pour "*tentative impossible de complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État*". Ce verdict a été dénoncé par toutes les grandes organisations de défense des droits de l'Homme et de la presse.

Antoine Kaburahe, le fondateur du groupe Iwacu qui vit aujourd'hui en exil en Belgique, espère que cette fois-ci "*le droit va être dit. On espère qu'aujourd'hui les juges vont enfin considérer nos quatre collègues pour ce qu'ils sont, donc des journalistes. Uniquement des journalistes*", martèle Antoine Kaburahe. Les journalistes s'étaient déplacés pour couvrir des violences qui leur avait été indiqués : "*Des affrontements avaient été signalés à Buzanza. En début d'après-midi ils sont allés à Buzanza pour voir la situation de leurs propres yeux. Et je pense que ces journalistes devraient être plutôt récompensés, encouragés dans leur travail. Parce qu'aujourd'hui on assiste beaucoup à des fake news qui passent sur les réseaux sociaux et les journalistes d'Iwacu vont sur le terrain. Et ça, c'est très important. Donc c'est beaucoup d'espoir, c'est une attente depuis six mois et nous espérons qu'aujourd'hui ce sera enfin la réhabilitation pour les quatre journalistes, mais quelque part, pour tous les journalistes d'Iwacu qui se battent sans relâche depuis douze ans pour produire une information de qualité*".

TOGO

# Une enquête ouverte après la mort du colonel Bitala Madjoulba

Le commandant du 1er bataillon d'intervention rapide (BIR) a été retrouvé mort dans son bureau lundi matin 4 mai. Le décès de cet officier intervient au lendemain de l'investiture de Faure Gnassingbé pour un nouveau mandat de cinq ans, le quatrième après l'élection présidentielle du 22 février qui continue d'être contestée par son challenger Gabriel Agbéyomé Kodjo.

Le colonel Bitala Madjoulba a été retrouvé mort dans une mare de sang dans son bureau lundi matin. L'officier supérieur qui commandait le 1er bataillon d'intervention rapide de la première région militaire depuis la refondation de l'armée en 2014, a été vu en public pour la dernière fois dimanche à la cérémonie d'investiture du président de la République. Il a pris part aussitôt après à la cérémonie d'allégeance des Forces armées togolaises au chef de l'État au palais de la présidence. Le colonel Bitala Madjoulba ne présentait aucun signe de stress ni d'inquiétude nous a confié un de ses collègues, officier supérieur à l'état-major général des armées.

Cet ancien enfant de troupes, formé à l'école des officiers d'active du Sénégal et de l'école de guerre du Cameroun, avant de rejoindre sa base dimanche soir, a fait le tour des positions de toutes ses unités qui ceinturent la capitale. Selon le procureur de la République, Essolizam Poyodi, on a extrait une balle de son corps, une enquête est ouverte. Pour les besoins de l'enquête, toutes les personnes de son entourage immédiat sont en train d'être auditionnées.

PHILIPPINES

## Le président Duterte fait fermer la principale chaîne de télévision du pays

"*ABS-CBN, au service des Philippins. On rend l'antenne.*" C'est ainsi que la chaîne de télévision la plus regardée de l'archipel aux mains de Rodrigo Duterte a cessé d'émettre, mardi 5 mai au soir, sous les coups de boutoir d'un président ne dissimulant pas son hostilité envers les médias qui osent le critiquer. La Commission des télécommunications, organe gouvernemental, a ordonné la suspension de la diffusion au lendemain de la date d'échéance de la licence du groupe de médias, qui n'a pour l'heure pas été renouvelée par un Parlement majoritairement acquis au chef de l'Etat.

La suspension survient alors que les Philippines font face à la propagation du Covid-19, qui a contaminé 9.684 habitants de l'archipel et causé la mort de 637 d'entre eux. Le Président a ordonné à la police d'abattre ceux qui se montreraient réfractaires au confinement décrété sur l'île principale, Luzon. L'opposition dénonce un calendrier particulièrement nocif pour s'en prendre au premier vecteur d'information des Philippins. "*La délivrance d'une information précise et dans les meilleurs délais est essentielle dans notre lutte contre le Covid-19*", a lancé mardi la sénatrice Risa Hontiveros.

Quatre ans après l'élection à la présidence philippine du dirigeant populiste, le climat s'est nettement détérioré dans les médias philippins. Surtout ceux qui ont couvert en profondeur sa sanglante guerre contre la drogue, qui selon la Commission des droits de l'homme du pays pourrait avoir fait plus de 27.000 victimes lors d'exécutions extrajudiciaires (plus de 5.500 selon la police).

L'administration Duterte a déjà lancé de multiples procès contre Maria Ressa, la rédactrice en chef du site d'information *Rappler,* qui a contribué à révéler le fonctionnement de cette meurtrière campagne d'exécutions sommaires : comment les policiers sont devenus des tueurs à gage abattant les jeunes des bidonvilles qui oubliaient leurs malheurs dans la fumée de méthamphétamine. Dans l'impunité qui s'est imposée depuis 4 ans, 16 journalistes ont été abattus.

**Agences**

ALLEMAGNE

# L'extrême droite peine à convaincre

L'AfD veut précipiter le déconfinement, mais le gouvernement tire profit de sa bonne gestion de l'épidémie due au coronavirus. Face à la scène aux couleurs du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD), un parterre de 20 m sur 40 a été réservé pour le public. A l'intérieur de cet espace délimité par des barrières métalliques, des autocollants ont été disposés tous les 2 mètres, afin que chacun respecte les règles de distanciation sociale. La majorité des participants, un peu plus de 200 personnes au total, choisira de rester derrière les barrières. Là où il n'y a pas de marquage au sol. Là où on n'est pas obligé de "*s'aligner comme des soldats*", explique une jeune femme. Là où on peut "*garder sa liberté de mouvement sans être parqué comme du bétail*", complète son petit ami.

La liberté. C'est précisément au nom de cette valeur que l'AfD, ce 29 avril, affirme avoir organisé cette réunion publique. "*Depuis quelques semaines, toutes nos libertés se sont réduites comme peau de chagrin. On ne peut plus circuler comme on veut, on ne peut plus se réunir avec qui on veut. Ce sont là des atteintes sans précédent à nos libertés, et tout ça sans la moindre raison quand on connaît la gravité très relative du virus*", explique au *Monde* Oliver Kirchner, chef de file des députés d'extrême droite au Parlement de Saxe-Anhalt, juste avant le début du meeting.

A la tribune, pendant une heure et demie, les orateurs se relaieront pour étayer cette thèse. A l'instar de Robert Farle, secrétaire général du groupe AfD à l'assemblée de Saxe-Anhalt, un des Länder où ce parti réalise ses plus gros scores, bien au-delà de 20 %. Pour lui, le Covid-19 n'est "*pas plus grave qu'une grippe ordinaire*".

**Agences**

AHMAD AHMAD, PRÉSIDENT DE LA CAF :

# "Le football n'est pas une priorité en ce moment en Afrique"

*Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, estime que le football n'est pas la priorité dans le continent en ce moment de crise sanitaire, causée par le nouveau coronavirus, et confirme que la santé des personnes est plus importante que toute autre considération.*

PAR MOURAD SALHI

La priorité, selon président malgache, c'est la santé des joueurs, staffs techniques et toute personne concernée par la pratique footballistique ou autre. "Si cette crise perdure, c'est comme tout phénomène de vie humaine, nous ne pouvons pas envoyer nos jeunes à l'abattoir. Face à cette situation, l'instance africaine de football a pris certaines dispositions. D'abord, nous avons décidé d'arrêter complètement toutes les activités footballistiques. Notre priorité, c'est d'abord la santé. C'est-à-dire protéger les joueurs, les officiels et le public. Dans toutes les décisions que nous avons prises, dans toutes les démarches que nous avons entreprises, la santé était la priorité des priorités", a indiqué le président de la CAF Ahmed Ahmed dans une interview accordée au site allemand DW.

Le premier responsable de l'instance africaine de football, Ahmed Ahmad, confirme que cette pandémie de coronavirus est plus importante que les autres épidémies connues dans le continent. "Le coronavirus est très différent des autres épidémies que nous avons connues en Afrique et auxquelles nous sommes habitués, comme Ebola, la dengue, ou encore le choléra. En ce moment, le monde entier fait face à une crise sanitaire très importante, et en Afrique, chaque pays a sa manière d'appréhender cette crise", a-t-il dit.

Concernant l'éventuelle reprise des compétitions en Afrique, le président de la CAF avoue qu'il ne peut rien prévoir pour le moment, surtout qu'il manque de visibilité. "Vous savez, ce manque général de visibilité ne nous permet pas d'anticiper et de planifier nos activités. A l'heure actuelle, nous travaillons étroitement avec l'OMS, ainsi qu'avec les autorités sanitaires de chaque pays et surtout l'Union Africaine, et l'issue de ces démarches nous permettra de voir plus clair sur la situation du football en Afrique. Il n'empêche que depuis deux semaines, notre administration a pris contact avec les différentes fédérations nationales membres de la CAF pour que nous puissions nous enquérir des réalités sur place, afin de pouvoir planifier la suite des différentes compétitions continentales", a-t-il indiqué.

Parlant des actions de solidarité vis-à-vis des clubs, le patron de la CAF confirme que les aides concernes seulement les clubs qui participent aux différentes compétitions continentales. "Nous faisons en sorte d'apporter notre contribution aux clubs qui participent à nos compétitions continentales. En ce moment, on essaie de débloquer rapidement les prime money des clubs par rapport au stade de la compétition qu'ils ont déjà atteint", a-t-il expliqué.

Pour ce qui est de l'avenir de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, le président Ahmad Ahmad appelle tout le monde à être plus prudent et ne pas prendre des risques inutiles. "Comme il nous manque de la visibilité, il faut attendre. En tant que président de la CAF, j'invite personnellement tout le monde à être très prudent et attendre que la situation se normalise. Je ne veux pas que le football soit une source de déstabilisation des mesures barrières prises par les différents gouvernements pour faire face à cette pandémie", a-t-il déclaré.

Si cette crise perdure, le premier responsable de la CAF confirme que personne ne peut s'aventurer en exposant nos jeunes au danger. "Nous ne pouvons pas envoyer nos jeunes à l'abattoir. A nous de voir et de discuter avec nos partenaires commerciaux, discuter avec tous ceux qui coopèrent avec nous dans l'organisation de ces compétitions et nous verrons ensuite. L'urgence définit les priorités", insiste-t-il.

A propos de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2021) et le Championnat d'Afrique des nations, prévu cette année, le Malgache dira que la décision sera prise au temps opportun. "Face à une telle situation, j'estime que toutes les parties prenantes dans l'organisation de ces compétitions pourront se retrouver plus tard pour discuter de l'avenir", a encore indiqué le président de la CAF, Ahmad Ahmad, à ce site allemand.

**M.S.**

OUNAS :

# "Mes blessures m'ont freiné"

Le milieu international algérien Adam Ounas, dont l'option d'achat ne sera pas levée par l'OGC Nice (Ligue 1 française de football), a estimé, mercredi, qu'il avait été freiné par les blessures, non sans évoquer "une belle saison sous les couleurs Rouge et Noir". "J'ai vécu des moments forts avec les supporters remplis d'émotions. Mes blessures m'ont freiné, et quand je reviens fort, quelque chose de plus important que le pied arrive. Fin de l'aventure à l'OGC Nice, une belle saison passée sous les couleurs Rouge et Noir avec une qualification européenne à la clef", a-t-il écrit sur son compte officiel Instagram. Le champion d'Afrique 2019 de 23 ans retourne, donc, au Napoli qui l'avait prêté au "Gym" à la toute fin du mercato estival, une fois le rachat du club entériné. En 16 apparitions en Championnat et 3 en Coupe, Ounas a délivré quatre passes décisives et inscrit quatre buts. Ecarté des terrains entre septembre et décembre pour une blessure au genou, l'ancien Bordelais n'a pas été épargné par les pépins physiques, en plus de se faire bêtement expulser pour un mauvais geste face à Lyon (22e journée). "Je tiens à remercier le coach, tout le staff, les dirigeants, les supporters, les bénévoles du club ainsi que tous mes coéquipiers. Je vous souhaite bonne chance pour la suite et surtout une bonne santé à tous. Je n'oublierai jamais l'atmosphère de l'Allianz Riviera... Issa Nissa !", a-t-il conclu. Si Ounas ne sera pas conservé dans l'effectif niçois, ses deux compatriotes, le défenseur Youcef Atal et le milieu de terrain Hicham Boudaoui, resteront bien en vue de la saison prochaine, avec comme nouveau challenge l'Europa League.

**APS**

ARABIE SAOUDITE

## Benlamri ne compte pas quitter Al Shabab

Malgré le doute qui plane concernant son futur avec Al Shabab, le défenseur international algérien Djamel Benlamri ne compte pas quitter son club la saison prochaine.

Sur son compte Instagram, le joueur formé au NAHD a répondu aux questions de ses abonnés dont une sur son futur au club. Benlamri a indiqué qu'il était toujours lié avec son club en indiquant indirectement son envie de rester avec Al Shabab la saison prochaine.

Après son conflit avec les dirigeants du club, les médias saoudiens avaient indiqué que plusieurs clubs au pays voulaient profiter de l'occasion pour faire signer le vainqueur de la dernière CAN.

MERCATO

## Le Milan AC ne compte pas lâcher Bennacer

Le milieu de terrain algérien du Milan AC, Ismaïl Bennacer, qui a réalisé une excellente saison, est courtisé par plusieurs clubs européens et pourrait changer d'horizon très prochainement.

À en croire le média italien Calciomercato, le Milan AC ne compte pas vendre le natif d'Arles pour moins de 30 millions d'euros. Mais prix qui semble dans les cordes du club du PSG à la recherche d'un milieu de terrain. Toutefois, Bennacer est soucieux de trouver une formation qui lui garantit du temps de jeu, et le club de la capitale française n'est pas forcément dans cette situation. Le meilleur joueur de la dernière CAN débarquerait dans un secteur composé de Marco Verratti, Idrissa Gueye, Leandro Pardes, Ander Herrera, Tanguy Kouassi et Marquinhos. En difficulté financière, le Milan AC pourrait décider de se séparer de Bennacer et réaliser une belle plus-value en seulement une saison.

DELORT

## Meilleur buteur de son club pour la deuxième saison consécutive

Après un sacre avec l'Algérie à la CAN 2019, l'attaquant international algérien Andy Delort a réalisé une nouvelle belle saison avec son club, Montpellier.

En effet, l'ancien attaquant toulousain a terminé la saison à la tête du classement des buteurs de son club. Andy Delort est, désormais, le premier joueur de Montpellier à terminer meilleur buteur du club pendant deux saisons consécutives depuis le départ de l'attaquant international français Olivier Giroud en 2012. Avec 9 buts et 3 passes décisives, Andy Delort a été l'un des attaquants les plus prolifiques cette saison en Ligue 1.

## LES SIMPSON DADDICUS FINCH

**21h00** W9

*Alors que Lisa rate sa prestation lors d'un spectacle de l'école, Homer se rapproche d'elle pour lui remonter le moral. Leurs liens se renforcent, mais Bart se sent négligé. Marge entreprend d'aider Homer à répartir équitablement son attention entre ses enfants*

## ISSA DOUMBIA : «PREMIÈRE CONSULTATION»

**21h00** 8

*Interné pour schizophrénie, Issa Doumbia invite les spectateurs dans sa chambre d'hôpital psychiatrique et surtout dans sa tête, où cohabitent de nombreux personnages. Au fil des sketches de ce show, l'humoriste incarne ainsi tour à tour un agent antillais de La Poste dont le fils s'apprête à épouser une musulmane, Stephen McDonald, professeur de «graisse défense» déterminé à faire grossir ses élèves, une monitrice d'auto-école haute en couleur ou encore l'aventurier Issana Jones*

## LA GRANDE SOIRÉE DU BÊTISIER

**21h00** 2

*«La grande soirée du bêtisier» est le programme anti-morosité par excellence ! Plus de deux heures et demie d'images hilarantes : le meilleur des fous rires, les lapsus les plus embarrassants, des stars qui dérapent, les candidats des jeux les plus fous, le plus drôle de vos journaux régionaux, le meilleur de la Belgique, les bêtisiers exclusifs de vos séries préférées. Et surtout la présence (parfois bien involontaire) de toutes les stars de France TV de Sophie Davant à Anne-Élisabeth Lemoine, en passant par Stéphane Bern, Nagui ou Laurent Ruquier. Une soirée placée sous le signe du rire et de la bonne humeur orchestrée par le maestro Bruno Guillon !*

## LE PONT DU DIABLE

**21h00** 3

*André Savignac, maire de Saint-Guilhem-le-Désert, est retrouvé pendu sur le Pont du Diable. C'est Franck Livarois, un berger, qui a découvert le corps. La scopolamine retrouvée dans son sang, drogue qui ôte toute volonté de résistance, est la preuve que le suicide n'est que la mise en scène d'un crime. Y a-t-il un lien avec les lettres de menace cachées dans le bureau du maire ? L'enquête amène Marina Fazergues, capitaine au SRPJ de Montpellier, et Philippe Charras, chef de la gendarmerie locale, à collaborer malgré des méthodes très différentes*

# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## MONUMENTS ÉTERNELS

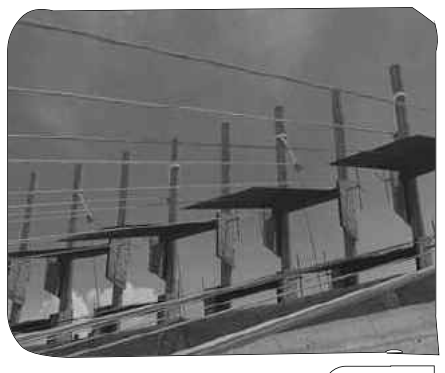

**21h00** arte

*Selon les historiens, c'est le geste fondateur de la société du spectacle. Au premier siècle de notre ère, l'édification du Colisée (achevé en 80) a ouvert une nouvelle dimension dans la vie d'une cité moderne : jamais divertissement, politique et justice n'avaient été rassemblés dans un lieu aussi colossal, populaire et fonctionnel. Plus impressionnant édifice jamais construit par les bâtisseurs de l'Antiquité, le Colisée symbolisa la gloire de l'Empire romain tout en réussissant la synthèse des savoirs architecturaux les plus avancés de l'époque. C'est l'empereur Vespasien qui initie le projet de l'amphithéâtre. Ses visées sont politiques*

## UNE SAISON À TAHITI

**21h00** 4

*Après être parti à la rencontre des bonobos en République démocratique du Congo, puis des animaux de la savane en Namibie, les équipes de «Une saison au zoo» redécollent pour la Polynésie... Dauphins, baleines, requins, tortues géantes, c'est face à ces espèces, grandement menacées mais qui bénéficient en Polynésie d'un environnement relativement protégé, que va se retrouver l'équipe. Comme tous les membres de l'association Te Mana O Te Moana, Cyril, Bérénice et Anthony devront pleinement s'investir dans cette nouvelle mission. Au menu : Soins, plongées et balisages, survol aérien des îlots pour un recensement des populations mais aussi activité pédagogiques de sensibilisation*

## DR HARROW LE BAISER DE LA MÉDUSE

**21h00** M6

*Médecin légiste, le docteur Daniel Harrow est un grincheux au sale caractère qui distille un humour cynique, voire cassant. Ce qui ne l'empêche pas de ressentir une grande empathie pour les victimes qu'il dissèque. Cette fois, le docteur Harrow s'intéresse particulièrement à une affaire qui s'est déroulée dans le nord du Queensland. En compagnie de Grace, le médecin se rend dans un parc national où un employé a été retrouvé sans vie avec plusieurs morsures de requin. Harrow est désormais parfaitement convaincu de la mort de Chester, ce dont doute Simon*

## LA CHANSON SECRÈTE

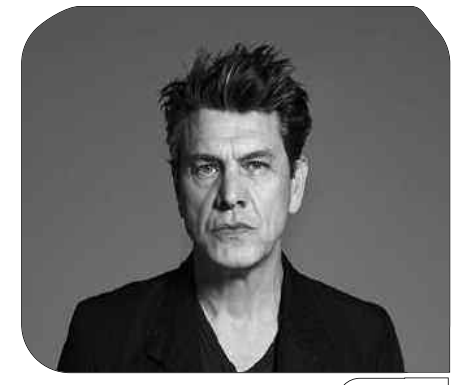

**21h00** TF1

*Après le succès de la première édition, «La chanson secrète» revient sur TF1. Dix artistes ne savent rien de ce qui va se passer pour eux ! Ils ont accepté de jouer le jeu, de se laisser totalement surprendre, émouvoir, parfois même déstabiliser car ils vont découvrir en même temps que les téléspectateurs une surprise : une chanson qui leur rappelle un souvenir important de leur vie, revisitée et réinterprétée par un artiste. Les téléspectateurs seront aux premières loges pour vivre ces moments d'intimité musicale rare. Et, en bonus, de nombreux invités inattendus et des proches de l'artiste assis dans le fauteuil viendront l'émouvoir*

MIDI Quotidien national d'information Libre
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3991 | Ven. 8 - Sam. 9 mai 2020

**Horaires des prières pour Alger et ses environs**

| | |
|---|---|
| Fadjr | 04h12 |
| Dohr | 12h45 |
| Asr | 16h32 |
| Maghreb | 19h42 |
| Icha | 21h11 |

### PUBLICITÉ DE L'ANEP

# LARBI OUNOUGHI DÉVOILE LE POT AUX ROSES !

*C'est un Larbi Ounough, visiblement déterminé à donner un coup de pieds dans la fourmilière de la boite à sous qu'est devenue l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), au grand malheur d'une mafia qui s'en sert depuis des années.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

En sa qualité de nouveau Directeur général de cette régie publicitaire, le journaliste Ounoughi affichait mercredi soir à l'émission "Likaâ Khass" (Invité spécial) de la chaîe de télévision "El Hayat", une volonté inébranlable de nettoyer les écuries d'Augias de l'ANEP.
"*Je n'ai peur de personne, le président de la République m'a donné carte blanche pour assainir cette agence qui est devenue une association caritative qui distribue des milliards de dinars à tort et à travers*", assène Larbi Ounoughi, conscient mais nullement impressionné par la tâche qui l'attend. Et en attendant l'adoption d'une loi sur la publicité, le nouveau P-dg de l'ANEP ne compte pas rester les bras croisés, puisqu'il a fixé avec ses collègues du Conseil d'administration, "15 critères objectifs", sur la base desquels les pages de publicité publique seront distribués aux journaux. Il est notamment question de l'identification des propriétaires de la publication, à travers un registre de commerce personnel et enregistré au fichier des impôts, du nombre d'exemplaires tirés, les chiffres de vente, et de sa périodicité, entre autres, pour mettre de la transparence dans l'opération. Le nouveau P-dg de l'ANEP a fait savoir, que 23 journaux ont cessé de paraître, faute de publicité et en raison de la crise du coronavirus. Il a regretté le fait que les responsables de ces journaux n'aient pas "*amélioré les conditions de leurs journalistes*", en dépit des "fonds considérables" qu'ils ont obtenus, grâce à la publicité publique au cours des quatre dernières années. Larbi Ounoughi révélera ainsi, que le journal Ennahar, à lui seul, a bénéficié de 113 milliards de centimes de publicité durant les quatre dernières années. De son côté le journal "Le Temps" appartenant au groupe médiatique de Ali Haddad, a capté 54 milliards de centimes de l'argent de l'ANEP, alors que, précisera-t-il, *"au moins 40 journaux n'ont jamais bénéficié ne serait-ce que d'un dinar depuis leur création"*. Pis encore, le nouveau patron de l'ANEP a révélé qu'un hebdomadaire dont il n'a pas cité le nom, a bénéficié de pas moins de 88 milliards de centimes de publicité en quatre ans ! Plus grave encore, Larbi Ounoughi a étonné son monde en affirmant avoir découvert des "créances douteuses" de l'ordre de 9.000 milliards de centimes ! Et pour compléter le terrifiant tableau de bord de l'ANEP, son nouveau P-dg dit avoir trouvé dans ses comptes 800 milliards de centimes inscrits au solde positif, "*mais de provenance anonyme !*". Et au delà de ces chiffres qui donnent froid dans le dos, Larbi Ounoughi s'est dit surpris que cette agence qui gère des milliards de dinars, ne dispose pas d'une Direction commerciale et d'un service de recouvrement ! C'est pourquoi, Ounoughi est arrivé à un constat implacable: "*Sous l'ancien régime, l'ANEP a servi de moyen d'enrichissement illégal par des forces non médiatiques, qui a contribué à la publication de 40 journaux n'ayant aucun lien avec les médias*". Il a même évoqué le cas de certains patrons de journaux véreux, qui ont "transféré illégalement les fonds de la publicité à l'étranger" et contre lesquels les services de la Gendarmerie nationale et de l'Inspection générale des finances, mènent des enquêtes au sujet de ces violations. Précisément, Larbi Ounoughi a évoqué sa réunion prochaine avec les directeurs généraux des impôts, de la sécurité sociale et de l'inspection du travail, pour leur remettre tous les chiffres concernant les recettes publicitaires de chaque journal.

**R. R.**

### AU PREMIER TRIMESTRE 2020

# DJEZZY CONSOLIDE SA BONNE PERFORMANCE

La performance de Djezzy continue à se stabiliser, malgré le changement de tarifs d'interconnexion, tandis que l'opérateur va de l'avant sur ses ambitions digitales avec un chiffre d'affaires en forte hausse pour le trafic des données. Djezzy confirme la stabilisation de sa performance organique au premier trimestre, avec des revenus à 22.3 milliards de dinars. La légère baisse (-2,1% en glissement annuel) est pour l'essentiel consécutive au changement des tarifs d'interconnexion intervenu en novembre dernier et particulièrement défavorable pour Djezzy ; elle pèse 0,5 milliards de dinars sur l'EBITDA qui subit de ce fait une chute de 7,8% (à 9,7 milliards de dinars) ou de 2,7 points de marge (à 43,6%). Ce premier trimestre aura également vu Djezzy confirmer ses ambitions digitales : après le lancement de sa plateforme dédiée à la jeunesse algérienne, Izzy, l'opérateur a aussi revu sa stratégie de communication digitale et les fonctionnalités de son application mobile. Le nombre d'utilisateurs de la "Djezzy App" a ainsi été multiplié par deux au fil de ce trimestre et des innovations y ont été introduites. Ces efforts ont permis de multiplier par quatre le nombre de transactions électroniques sur ce canal dès les premiers jours du confinement sanitaire fin mars, mettant en avant les bienfaits de la digitalisation pour l'économie algérienne, et la volonté de Djezzy de l'accompagner dans cette transformation. En renforçant sa proposition de valeur digitale et en continuant à améliorer la segmentation de son offre mobile, Djezzy a ainsi enregistré un ARPU en hausse de 8% au premier trimestre 2020 par rapport à la même période en 2019 et ce malgré une base client en déclin à 14,2 millions d'abonnés. Symbole de cette stratégie, le chiffre d'affaires data a augmenté de 8,2 milliards de dinars (un accroissement annuel de 31,5%) tiré par une consommation data qui a connu une hausse de plus de 100% par rapport à la même période en 2019, pour atteindre 4,5 Go par utilisateur. Cette croissance du trafic a été rendue possible par la poursuite d'un travail d'optimisation des infrastructures réseau, soutenu par des investissements de 1,8 milliards de dinars. À la fin du premier trimestre, les services 4G de Djezzy couvraient 38 wilayas et 41% de la population, tandis que son réseau 3G couvrait la totalité des 48 wilayas et 75% de la population. L' Entreprise publique économique, Djezzy a enfin rappelé ses engagements citoyens à la fin du trimestre pour accompagner l'effort de mobilisation nationale dans la lutte contre la propagation du Covid-19, en débloquant un budget de 100 millions de dinars pour acheter du matériel médical pour les hôpitaux et venir en aide aux familles nécessiteuses touchées par la crise sanitaire que traverse le pays. Ce geste a été accompagné par la mobilisation de tous les ambassadeurs de marque de l'entreprise pour promouvoir les gestes barrières et les mesures de prévention en ces temps difficiles pour l'ensemble des Algériens.

### COVID-19

## L'ANP MET À LA DISPOSITION DU PEUPLE SAHRAOUI UN HÔPITAL DE CAMPAGNE

Le Haut-commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) a chargé les Services de la santé militaire, de mettre à la disposition du peuple sahraoui un hôpital de campagne afin d'assurer toutes les prestations et assistance médicales nécessaires tout au longde la pandémie du coronavirus (Covid-19) que connaissent actuellement l'ensemble des pays du monde, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "*Dans le cadre du raffermissement des efforts de solidarité et de la promotion des relations humaines et fraternelles entre les deux peuples algérien et sahraoui notamment à l'ombre de la situation sanitaire actuelle relative à la propagation de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), et sur ordre de monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Haut-commandement de l'Armée nationale populaire a chargé les Services de la santé militaire, de mettre à la disposition du peuple sahraoui un hôpital de campagne afin d'assurer toutes les prestations et assistance médicales nécessaires tout au long de la pandémie que connaissent actuellement l'ensemble des pays du monde*", note la même source. Il convient de souligner, que l'Algérie avait présenté au peuple sahraoui, le 30 avril 2020, des aides humanitaires composées de produits alimentaires et d'équipements pharmaceutiques acheminées par des avions militaires depuis la Base aérienne de Boufarik/1re Région militaire.

### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

## Le bilan augmente à 5.369 cas confirmés et 488 décès

Le ministère de la Santé à recensé 187 nouveaux cas de coronavirus en Algérie, ainsi que 5 nouveaux décès en ce vendredi 08/05/2020.
Dans son point de presse quotidien, le porte-parole du comité scientifique chargé de suivre l'évolution du Covid-19 en Algérie, le Pr Djamel Fourar, a annoncé qu'avec les nouvelles contaminations, le nombre des personnes atteintes par cette pandémie a atteint les 5.369 malades, alors que celui des décès a grimpé pour atteindre les 488 morts.